

Cahiers

du Centre d'Études Africaines

N° 12 (2018)

Sommaire

❖ <i>Éditorial : Quand les femmes libèrent la parole</i>	4
Louis BIRABALUGE	

CONTEXTUALISATION

❖ <i>La femme dans les Magistères de l'Eglise</i>	15
Sr Maria de Giorgi	
❖ <i>Engagement féminin en société</i>	44
Matilde MUHINDO	

DECONTEXTUALISATION

❖ <i>L'apport de la femme dans la société</i>	56
Odette WIMBA SENG	
❖ <i>Femme et promotion de la paix sur les conflits</i>	65
Marie-Claire BAHATI	
❖ <i>Femme et protection de la vie</i>	75
Thérèse MIRINDI	
❖ <i>Femme, ménage et construction de la société</i>	83
Chantal MUDOSA FURAH	

RECONTEXTUALISATION

❖ *Regard de 2 missionnaires africaines en Thaïlande* 99

Eudoxie NGONGO et Mireille TAUSI

❖ *Regard d'une africaine sur la vie religieuse* 109

Annie NANZIGE

❖ *L'autofinancement des congrégations* 118

JACQUELINE BARUTWANAYO

❖ *Cinématographie* 132

Elisa LAZZARI

❖ *Recension des livres* 132

Louis BIRA et Barthélemy MINANI

Les *Cahiers* du CEA



Les *Cahiers du CEA* sont une publication périodique du **Centre d'Études Africaines** des Missionnaires Xavériens dans la Circonscription de l'Afrique (Burundi, Cameroun-Tchad, Mozambique, R. D. Congo, Sierra Leone). Ils accueillent des articles, des analyses, et des réflexions en lien avec la réalité de la mission évangélisatrice de l'Église en Afrique et dans le monde ; en relèvent les défis, et proposent des pistes de solutions partant des expériences de vie sur terrain. Nous recevons des articles provenant du monde xavérien et du monde scientifique en général.

Responsable du *Centre d'Études Africaines* : Mario PULCINI sx.
(mariopulcini0@gmail.com)

Équipe de rédaction des *Cahiers du CEA* :

Gabriel BASUZZA sx (basuzwagabriel@gmail.com),

Louis BIRABALUGE sx (biravalouis@gmail.com),

Barthélemy MINANI sx (barthelemyminani@yahoo.fr).

Responsable de rédaction : Gabriel BASUZZA sx.

Collaborateurs de diverses Circonscriptions :

Faustino TURCO sx (faustinturco@gmail.com) RDC ; Armando

COLETTI sx (armando.coletti@xaveriens.org) Cameroun-Tchad;

Paolo TOVO sx (paolotovo@hotmail.com) ; Rubén Antonio

MACÍAS SAPIÉN sx (rubenmacias@xaveriens.org), Burundi; Elisa

LAZZARI, (elisammx@gmail.com), soeurs xavériennes.

Siège du *Centre d'Études Africaines* et de la Rédaction des

Cahiers : Théologat International Xavérien, Yaoundé

(Cameroun). *Centre d'Études Africaines*

Missionnaires Xavériens

B.P. 185 Yaoundé – Cameroun

Tél. (00237) 2 22 23 89 27



Éditorial

Louis BIRABALUGE

Quand les femmes libèrent la parole

La condition de la femme dans la société et dans l'Eglise. C'est le thème traité dans ce numéro 12 des Cahiers. Les textes entendent mettre en lumière ce que les femmes réalisent dans le monde et dans l'Eglise. Et ainsi, ils postulent la nécessité de réaffirmer l'égalité en humanité des femmes vis-à-vis des hommes. En effet, l'égalité fondamentale clamée entre l'homme et la femme reste souvent verbale. Au quotidien, à domicile tout comme au travail, cette égalité entre l'homme et la femme est beaucoup de fois contredite par des agissements qui diminuent la femme. Curieusement, aucune société n'est épargnée par ce péché structurel qui fait que la femme soit parfois traitée par les hommes comme une sous-catégorie humaine.

A propos de la condition de la femme, l'Afrique a encore un très long chemin à parcourir. Et pour ce

faire, le continent devra dépasser ses contradictions culturelles. Au fait d'un côté, la femme est célébrée comme l'être sacré par excellence. Car dans une Afrique 'assoiffée de fécondité' (Matungulu Otene), c'est en elle que mûrit, en premier, la vie des générations à venir¹. De l'autre côté, elle est diminuée par une culture patriarcale voire machiste. En Sierra Leone, malgré la promulgation d'une loi interdisant les mutilations génitales féminines (MGF), la pratique de l'excision des petites filles n'a toujours pas disparu. Au contraire, elle est acceptée et encouragée par une culture dominée par les hommes et qui veulent s'assurer que la femme est sous leur contrôle.

En RD Congo, son corps est banalisé par certains hommes. Le *Rapport Mapping* a dévoilé que les viols sexuels de femmes par les hommes se comptaient par centaines de milliers entre 1993-2003². À ce propos, l'ouvrage de Colette Braeckman, *L'homme qui répare les femmes. Violences sexuelles au Congo : le combat de docteur Mukwege*, Paris, Broché, 2012, mis en scène dans un film-documentaire en 2016, par le réalisateur belge Thierry Michel, est une révélation émouvante et triste. L'octroi du prix Nobel de la paix au docteur congolais Denis Mukwege est

¹ ELA J.-M., ZOA A.-S., *Fécondité et migrations africaines : Les nouveaux enjeux*, Paris, L'Harmattan, (coll. Études africaines), 2006, p. 29.

² « Rapport du Projet Mapping concernant les violations les plus graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises entre mars 1993 et juin 2003 sur le territoire de la République démocratique 2010 », dans www.genreenaction.net, consulté, le 18 /01/2019, p. 16.

un signe que le combat pour la dignité de la femme est un enjeu majeur de notre monde aujourd'hui.

Si la société offre ce sombre tableau, qu'en est-il de l'Eglise ? Prêche-t-elle par un bon exemple ? - Tout en proclamant que la femme aussi bien que l'homme sont créés à l'image et à la ressemblance de Dieu (Gn 1,27) ; que dans le Christ il n'y a plus d'homme ni de femme (Ga 3, 28), et que donc l'homme et la femme sont égaux en dignité, elle peine à intégrer les femmes dans ses instances décisionnelles. Il n'est pas évident que les femmes qui travaillent dans l'Eglise soient mieux traitées que leurs consœurs dans le monde séculier.

Dans *Evangelii Gaudium* n°103, le pape François a invité l'Eglise universelle à élargir les espaces pour une présence féminine plus incisive dans l'Église. Son appel a-t-il été entendu ? A-t-il été suivi par une pratique conséquente ? Tout compte fait, même si l'Eglise comme institution ne s'en sort pas mieux que le monde ambiant à propos de la condition de la femme, il sied de reconnaître que dans le chef du magistère ecclésial, on note une référence accentuée à cette question qui sollicite une conversion profonde.

Pour ce qui est de l'Afrique, notons que Jean Paul II (*Ecclesia in Africa* n°104) et Benoît XVI (*Africae Munus* n°56-57), en leur temps, avaient redit aux Eglises d'Afrique son devoir de promouvoir la dignité et l'émancipation de la femme africaine. Ils invitaient les Eglises d'Afrique à 'libérer la parole' et à devenir exemplaire et modèle pour toute la société africaine en ce qui concerne le statut

de la femme. Avec les Pères synodaux, Benoît XVI, invitait instamment les disciples du Christ à combattre tous les actes de violence contre les femmes, à les dénoncer et à les condamner. Et il ajouta: « il conviendrait que les comportements à l'intérieur même de l'Église soient un modèle pour l'ensemble de la société »³.

Dix ans plus tard, peut-on dire que le message du pape a été entendu et produit des fruits escomptés ? Il n'est pas évident. On sait qu'il existe encore en Afrique des paroisses où les femmes habillées en pantalons sont interdites d'entrer à l'Eglise. Certains diocèses refusent d'admettre les filles dans le groupe des enfants de chœur. D'autres diocèses n'acceptent pas aux femmes d'être de ministres de la communion. Et tout cela, au nom d'une 'prétendue tradition catholique'. Défendons-nous ici la tradition catholique ou certaines coutumes africaines ? En tout cas, la question mérite d'être posée. Il se pourrait même qu'il y ait pire au sujet de la condition de la femme dans les Eglises d'Afrique.

Dès lors, il y a urgence de conversion. Dans le processus, une certaine manière de lire et d'interpréter les textes bibliques qui s'observe dans nos Eglises ne facilite pas la tâche. En effet, encouragés par une lecture littérale et fondamentaliste de la bible que véhiculent les églises de réveil et d'une certaine manière un catholicisme

³ PAPE BENOIT XVI, *Africae Munus*, n°56.

de masse, certains chrétiens continuent à s'appuyer sur des versets bibliques tirés hors contexte pour soutenir que la femme est inférieure à l'homme et qu'elle doit lui être soumise.

Dans cette croisade contre la femme, Saint Paul est convoqué comme allié de poids. « ...le chef de la femme, c'est l'homme... (1Co 11,3). « En effet, l'homme n'a pas été tiré de la femme, mais la femme de l'homme; et l'homme n'a pas été créé pour la femme, mais la femme pour l'homme » (1Co 11, 8-9). « Que les femmes soient soumises à leurs maris, comme au Seigneur;(Eph 5, 22). Ce genre des versets écoutés dans des cultures ancestrales qui rabaissent les femmes ne peuvent que jouer en leur défaveur.

Qui a une connaissance minimum des textes bibliques et leur signification n'aura pas du mal à détecter qu'un tel usage de la bible relève de l'idéologie. Pire encore, il dénote une ignorance des Ecritures. Et donc, au finish, il dit que leurs auteurs ignorent le Christ lui-même, pour reprendre les beaux mots de saint Jérôme. L'apôtre Paul n'a-t-il pas posé la relation du Christ à l'Eglise comme modèle qui doit régir les rapports homme-femme (Ep 5, 22-33)? N'évoque-t-il pas l'égalité de genre comme conséquence de la nouvelle vie en Christ : « il n'y a plus ni homme ni femme: car vous n'êtes tous qu'une personne dans le Christ Jésus. Et si vous êtes au Christ, vous êtes donc " descendance " d'Abraham, héritiers selon la promesse » (Ga 3, 28-29)? On ne

saurait lire la Bible en entier et soutenir la discrimination de la femme.

Au sujet de la dignité de la femme, l'enseignement de l'Eglise n'est pas non plus connu. En effet, lors d'un colloque organisé en 201-2015 par Hekima University College, une université jésuite basée à Nairobi au Kenya et qui avait pour thème : « L'Eglise que nous voulons : voix théologiques dans et en dehors de l'Eglise au service de '*Ecclesia in africa*' » ⁴, la sœur congolaise Josée Ngalula fustigeait ce qu'elle appelait « *illettrisme théologique et biblique* » qui affecte aussi bien des laïcs que des clercs d'Afrique. Ceux-ci, disait-elle font preuve d'ignorance au sujet du riche trésor de l'enseignement de l'Eglise au sujet de la dignité de la femme. Une appropriation de cet enseignement, estimait la religieuse congolaise, pourrait secouer le cléricalisme et le sexisme en cours dans les Eglises d'Afrique et ainsi permettre aux femmes d'Afrique de contribuer à l'édification du Corps du Christ en Afrique, comme elles sont déjà en train de le faire dans les communautés chrétiennes, sans avoir besoin d'un mandat délivré par une autorité masculine.

Ces éléments du contexte évoqués ci-haut sont en arrière fond du texte publié dans ce numéro 12 de

⁴ Le volume des contributions est publié sous le titre en anglais: *The Church we want. Foundations, Theology and Mission of the Church in Africa. Conversations on Ecclesiology*, A. E. Orobator, sj, (Editor), Nairobi, Paulines, 2015. Texte de la sœur J. Ngalula, pp. 179-189.

nos Cahiers. Les auteures sont majoritairement des femmes. Dès lors, ce numéro libère la parole des femmes sans être ni accusatives ni plaintives. Elles ont choisi de dire ce que les femmes font au quotidien, leur contribution au bien-être de leur société. Elles n'ignorent pas le drame quotidien de femmes. Elles ont préféré être positives. En optant pour cette approche, elles se sont inscrites dans le mouvement de discernement dit « discernement appréciatif ».

En effet, le « **discernement appréciatif** » consiste à souligner le positif et de s'en réjouir. Cette approche n'ignore pas les problèmes. Elle a l'avantage de donner du cœur⁵. Dans un monde inondé de mauvaises nouvelles doublées de *fake news* au sujet de la condition de la femme, redécouvrir ce que les femmes réalisent au quotidien ne peut que reconforter. A la fin, on se dit : oui, notre humanité n'est pas si pourrie que ça. Elle n'est pas abandonnée aux caprices et instincts des hommes. Elle peut compter sur ces nombreuses femmes qui luttent pour que notre humanité devienne toujours plus humaine. C'est ce constat de gratitude et d'espérance qui ressort des expériences partagées dans ce numéro.

⁵ A propos de cette méthode, voir l'article de RAPHAEL DEILLON, « Comment vivre aujourd'hui la radicalité de l'Evangile ? Le 28^e chapitre des Missionnaires d'Afrique », in *Spiritus*, n°244(septembre 2016), p. 272-273.

A propos de l'enseignement de l'Eglise sur la condition de la femme, l'article de la sœur Maria Di Giorgi mérite d'être signalé. La sœur xavérienne y montre que l'Eglise catholique, à travers son magistère, dispose d'un riche trésor où la femme y ressort comme une perle précieuse pour le monde et pour l'Eglise. S'approprier cet enseignement que Maria Di Giorgi met à notre disposition serait déjà un premier pas vers la lutte contre « illettrisme biblique et théologique », dénoncé par la sœur Josée Ngalula, qui caractérise beaucoup d'hommes quant à la condition de la femme.

Ce numéro s'enrichit aussi d'une analyse d'un film- Moolaadé qui dépeint une femme à contre-courant. Une recension de quelques livres vient pour stimuler la lecture des ouvrages récents, outils indispensables pour la formation permanente. Si la lecture de témoignages publiés dans ce numéro améliorerait la qualité de nos rapports hommes-femmes dans le monde et dans l'Eglise, alors leurs auteurs auraient atteint leurs objectifs.

Louis BIRABALUGE





Contextualisation



Figure de la femme dans le Magistère postconciliaire

Maria De Giorgi, mmx *

L'Eglise a toujours prôné et œuvré pour la dignité de la femme dans toutes les dimensions. C'est ainsi que le Concile Vatican II et certains documents du Magistère, lui réservent une place particulière.

Dans le débat animé sur le rôle de la femme dans la société et dans l'Eglise, il semble opportun de parcourir l'enseignement du Magistère postconciliaire à ce sujet, pour démystifier des préjugés et envisager de nouveaux chemins. Dans les déclarations de l'Eglise postconciliaire le thème "femme" jaillit, en effet, avec insistance. Il couvre cinquante années d'histoire caractérisée par des

* Elle est religieuse missionnaire xavérienne de nationalité italienne. Elle travaille au Japon et en même temps, elle est professeur de théologie à la faculté de missiologie de l' Université pontificale Grégorienne.

transformations profondes qui ont marqué d'une manière particulière la condition de la femme.

Cette brève contribution présentera une vision d'ensemble des principaux Documents magistériels dans le but de : 1. identifier les thèmes émergents ; 2. vérifier la réception et mise en pratique de ces thèmes ; 3. Identifier des espaces supplémentaires de participation active de la femme dans la vie de l'Eglise.

1. Magistère postconciliaire : synthèse des Documents principaux

Dans leurs discours de clôture du Concile Vatican II, le 8 décembre 1965, les Pères conciliaires donnèrent au monde une section dédiée aux femmes. Ils avaient conscience qu'il était grand temps que la « vocation » de la femme puisse obtenir une attention, « un rayonnement, un pouvoir jamais atteints » jusque-là¹ dans la société et dans l'Eglise. A certains égards, cette conscience ecclésiale avait déjà précédé le concile.²

1.1. Paul VI

Paul VI se montra particulièrement sensible à la situation de la femme, comme le montrent certains de ses discours³, et comme l'attestent certains gestes concrets : l'attribution du titre de Docteur de l'Eglise à Sainte Thérèse de Jésus et à Sainte

¹ *Message du Concile aux femmes*, 8 décembre 1965, EV 1 (1962-1965) 500-510.

² PIE XII, *Alloc. à l'Union Mondiale des organisations féminines catholiques* (24 avril 1952) AAS 44 (1952), 420-424; *Discours aux participantes au XIV Congrès International de l'Union Mondiale des organisations féminines catholiques* (29 septembre 1957): AAS 49 (1957), 906-922.

³ PAUL VI, *Discours au Comité pour L'Année Internationale de la Femme*, 18 avril 1975; *Discours à la Commission d'étude sur la femme et au Comité pour L'Année Internationale de la Femme*, 31 janvier 1976; *Discours aux participantes au Congrès National du Centre Italien Féminin*, 6 décembre 1976.

Catherine de Sienne⁴; l'institution, en 1973, d'une Commission d'étude sur la femme dans la société et dans l'Eglise, en réponse à une demande explicite du Synode des Evêques de 1971 dédié à *La justice dans le monde*⁵. Dans les années '70, d'ailleurs, le thème "femme" était ressenti avec une acuité particulière si bien que Paul VI, comme avait déjà fait son prédécesseur Jean XXIII⁶, n'hésita pas à définir ce thème comme un « signe des temps » et un « appel de l'Esprit. »⁷

Le 8 décembre 1972, l'Assemblée générale des Nations Unies avait proclamé l'année 1975 comme *Année Internationale de la Femme* (A.I.F.). Dans l'Eglise, Paul VI célébra 1975 comme une Année Sainte. Quelle « heureuse coïncidence ! » Un bon « signe des temps » qui méritait justement une réponse et une participation active. De son côté, dans le but précis de contribuer à l'A.I.F., Paul VI fit étendre le travail de la Commission d'étude sur le

⁴ PAUL VI, Lettre apostolique *Multiiformis Sapientia Dei*, 27 septembre 1970, AAS 62 (1970) 185-192; Lettre apostolique *Mirabilis in Ecclesia Deus*, 4 octobre 1970: AAS 62 (1970) 674-682.

⁵ SYNODE DES EVEQUES, II, *La justice dans le monde*, EV 4 (1971-1973) 1277.

⁶ JEAN XXIII, Lettre Encyclique, *Pacem in Terris*, n. 22, 11 avril, 1963, AAS 55 (1963), 267-268.

⁷PAUL VI, "Voeux pour l'Année Internationale de la Femme déclarée par l'ONU", in *L'Osservatore Romano*, 7 novembre 1974.

rôle de la femme dans la société et dans l'Eglise jusqu'en janvier 1976.

Dans la préparation de l'A.I.F., il y avait d'autres initiatives importantes, parmi lesquelles le document : *Fonction de la femme dans l'évangélisation*⁸ de la Commission pastorale de la Congrégation pour l'Evangélisation des Peuples.

Dans les mêmes années '70, suite à la décision de quelques Eglises de la Réforme et de l'Eglise anglicane d'admettre les femmes au service de pasteur et de lancer le processus pour l'ordination diaconale et presbytérale des femmes, le débat sur ce thème délicat redevint d'actualité même chez les catholiques.

En 1975, Paul VI demanda à la Congrégation pour la Doctrine de la Foi (CdF) d'étudier de près le thème de l'admission des femmes au sacerdoce ministériel dans la perspective plus vaste de la vocation de la femme dans l'Eglise. La CdF s'exprima avec le Document *Inter Insigniores*, qui affirme que

L'Eglise, par fidélité à l'exemple de son Seigneur, ne se considère pas autorisée à admettre les femmes à l'ordination sacerdotale, et elle croit opportun dans la conjoncture actuelle d'expliquer cette position de l'Eglise, qui sera peut-être ressentie douloureusement, mais dont

⁸CONGREGATION POUR L'EVANGELISATION DES PEUPLES, COMMISSION PASTORALE, *Fonction de la femme dans l'évangélisation*, in EV 5 (1974-1976), EDB, Bologna, 1546-1587 (it).

la valeur positive apparaîtra à la longue, car elle pourrait aider à approfondir les missions respectives de l'homme et de la femme.⁹

A l'Angelus du 30 janvier 1977, Paul VI fit écho à cette déclaration en s'adressant directement aux femmes :

Le féminisme moderne, même celui qui est sain et religieux, auquel va notre respect et notre faveur, pose avec insistance la question de cette inégalité : pourquoi seulement les hommes et pas les femmes peuvent être investis de la Prêtrise ? Remarquons tout de suite : disparité de fonction ne comporte pas diversité de dignité dans l'ordre objectif de la grâce, et donc diminution dans la hiérarchie de la charité et de la sainteté (Gal 3,28), où la Femme, et Marie le montre, peut avoir la première place. Elle n'est pas uniquement passive, elle est active dans l'exercice de tant de vertus avec un grand rayonnement bénéfique en société.¹⁰

La vraie raison de cette tradition suivie sans interruption par l'Eglise, continue Paul VI., est la souveraine volonté du Christ qui en donnant à l'Eglise « sa constitution fondamentale, son anthropologie théologique » l'avait ainsi établi. Il conclut, enfin, en disant :

Mais laissez-nous inviter la Femme, même dans la fonte de ce nœud, rendu trop ennuyeux par quelques formes de

⁹CONGREGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, Déclaration concernant la question de l'admission des femmes au sacerdoce ministériel, *Inter Insigniores*, 15 octobre, 1976: AAS 69 (1977), 98-116.

¹⁰PAUL VI, *Angelus*, 30 janvier 1977 (notre traduction).

féminisme intempérant, à comprendre que l'Eglise n'a pas l'intention de marginaliser sa précieuse fonctionnalité dans le dessein intégral du règne de Dieu et même en celui du règne temporel. Nous répéterons plutôt à la Femme la confiance dans son incomparable et indispensable collaboration, en l'exhortant à accomplir avec une nouvelle conscience et une vigueur accrue sa mission de pitié, de sagesse, de vertu, d'amour, qui la rend, comme la Vierge Marie, maîtresse et reine.¹¹

La question du Sacerdoce ministériel de la femme fut reprise par la suite et définie d'une manière irréversible par St. Jean Paul II avec la Lettre Apostolique *Ordinatio Sacerdotalis* du 22 mai 1994, récemment confirmée même par le Pape François.¹²

1.2. Jean Paul II

En ce qui concerne le pontificat de Jean Paul II, je vais me concentrer d'une manière particulière sur la Lettre apostolique *Mulieris Dignitatem* (MD)¹³ sur la dignité et la vocation de la femme, parue à l'occasion de l'Année mariale, et sur l'Exhortation apostolique *Christifidelis Laici* (ChL)¹⁴ sur la vocation et la

¹¹ Idem

¹²FRANÇOIS, Exhortation Apostolique, *Evangelii Gaudium*, 24 novembre 2013, n. 104.

¹³JEAN PAUL II, Lettre Apostolique, *Mulieris Dignitatem* sur la dignité et la vocation de la femme, 15 août 1988, AAS 80 (1988), 1696.

¹⁴JEAN PAUL II, Exhortation apostolique, *Christifideles Laici* sur la vocation et la mission des laïcs dans l'église et dans le monde, 30 décembre, 1988, AAS 81 (1989), pp. 393-521.

mission des laïcs dans l'Eglise et dans le monde. Ces deux Documents, parus respectivement en août et décembre 1998, sont intimement liés et font, tous les deux, référence au Synode de 1987 sur *La vocation et la mission des laïcs dans l'Eglise et dans le monde, vingt ans après le Concile Vatican II*. En effet, selon ce que confirme Jean Paul II même, dans la MD :

Les Pères de la récente Assemblée du Synode des Evêques [...] se sont à nouveau préoccupés de la dignité et du rôle de la femme. Ils ont notamment souhaité que soient approfondis les fondements anthropologiques et théologiques nécessaires pour résoudre les problèmes relatifs au sens et à la dignité de la femme et de l'homme. (MD 1)

1.2.1. *Christifideles Laici* (ChL)

Dans l'Introduction de l'Exhortation, il y a une affirmation qui peut être prise comme une clé de lecture de tout le document : « Le défi que les Pères synodaux ont relevé a été celui de bien tracer les routes précises afin que la splendide «théorie» sur le laïcat, formulée par le Concile, puisse devenir une authentique «pratique» ecclésiale » (ChL 2).

Les déclarations de principe répétées concernant la participation des laïcs (homme / femme) à la mission évangélisatrice de l'Eglise, en effet, n'ont pas trouvé une mise en œuvre adéquate dans la pratique

ecclésiale, également due à une réception insuffisante de la mentalité conciliaire. C'est pourquoi, la ChL cherche à éclaircir quelques points fondamentaux, tels que : l'identité du fidèle laïc (homme / femme) et sa dignité originelle à l'intérieur de l'église ; sa participation à la vie de l'église-communion ; l'appel à exercer des ministères, rôles et fonctions qui lui dérivent de la consécration baptismale par laquelle il est rendu/e participant/e de la fonction sacerdotale, prophétique et royale du Christ.

1.2.2. *Mulieris Dignitatem* (MD)

Dans l'Introduction de cette Lettre apostolique écrite à l'occasion de l'Année mariale (1988). Jean Paul II précise que le but primaire est « que soient approfondis les fondements anthropologiques et théologiques nécessaires pour résoudre les problèmes relatifs au sens et à la dignité de la femme et de l'homme » (MD 1). En effet, « c'est seulement à partir de ces fondements, qui permettent de saisir la profondeur de la dignité et de la vocation de la femme, que l'on peut parler de sa présence active dans l'Eglise et dans la société » (MD 1).

Jean Paul II dédie, ensuite, les premiers numéros de la MD à Marie, la « femme » qui est au cœur du

mystère salvifique du Christ ; qui est présente d'une manière spéciale dans le mystère de l'Eglise ; qui révèle en plénitude la dignité de la femme, qui est archétype de tout le genre humain.

En ce qui concerne les fondements anthropologiques et théologiques, Jean Paul II rappelle le mystère du « principe » biblique de Gn 1 et 2, « la base immuable de toute l'anthropologie chrétienne » (MD 6) et fondement de l'inaliénable dignité et égalité de l'homme / femme « appelés depuis le commencement (...) à exister réciproquement « l'un pour l'autre » (MD 7). Sur cette base, il rappelle la spécificité de l'homme et de la femme, appelés à réaliser dans l'histoire l'intégration, voulue par Dieu, de ce qui est « masculin » et de ce qui est « féminin » selon la modalité du « don désintéressé de soi » et d'une pleine communion.

Dans les années suivantes, Jean Paul II prononça d'autres importants discours sur le thème de la femme : la *Lettre aux femmes*, du 29 juin 1995, écrite à l'occasion de la IV^e Conférence mondiale sur la Femme qui s'est tenue à Pékin, et la *Lettre sur la collaboration de l'homme et de la femme dans l'église et dans le monde*, émise par la Congrégation pour la doctrine de la Foi le 31 mai 2004.

1.3. Benoit XVI

En ce qui concerne le pontificat de Benoit XVI, nous n'avons pas d'enseignements systématiques sur le thème de la femme (Encycliques, Exhortations, Lettres Apostoliques), si ce n'est la Lettre Apostolique écrite à l'occasion de la proclamation d'Hildegarde de Bingen comme docteur de l'Eglise¹⁵ – mais en plusieurs circonstances le Pape Benoit n'a pas manqué de parler de la femme, de sa dignité et du rôle qu'elle a joué dans la société et dans l'Eglise¹⁶.

En 2010, il consacra une série de catéchèses à de grandes figures féminines du Moyen Age, de Ste Hildegarde de Bingen (1098-1179) à Ste Catherine de Bologne (1413-1463), en retraçant quatre siècles d'histoire où la « femme », en des moments particulièrement difficiles et décisifs, a su donner sa contribution particulière à la vie de la société et de

¹⁵BENOIT XVI, Lettre Apostolique, *Sainte Hildegarde de Bingen*, 7 octobre 2012.

¹⁶Cf. BENOIT XVI, "La personne humaine cœur de la paix", n. 7 in *Message pour la célébration de la Journée mondiale de la Paix*, 1^{er} janvier 2007; "Les Femmes au service de l'Evangile", *Audience générale*, 14 février 2007; "Femme et homme, l'*humanum* dans son entièreté", *Discours aux participants à la Conférence Internationale "Femme et homme, l'*humanum* dans son entièreté"*, XX^e anniversaire de la publication de la Lettre Apostolique *Mulieris Dignitatem*, 9 février 2008; *Message aux participants à la Conférence Internationale sur le thème: "Vie, famille, développement: le rôle des femmes dans la promotion des droits humains"*, Vatican, 20-21 mars, 2009.

l'Eglise. En différentes circonstances, en dénonçant la tragique réduction anthropologique qui conduit à contester la nature humaine¹⁷ en voulant rendre moralement licite tout ce qui est techniquement possible (manipulations génétiques, etc.), le Pape Benoît XVI a plusieurs fois réitéré la vision chrétienne de l'être humain pris dans son altérité homme / femme ; la dignité de la personne humaine, singulière et irremplaçable, intrinsèquement ordonnée à la relation, à la socialité et à la communion intime avec Dieu ; la dignité et la beauté du mariage compris comme une alliance fidèle et féconde entre homme et femme ; la réciprocité entre masculin et féminin comme expression de la beauté de la nature voulue par le Créateur ; le non à des philosophies comme celles du *gender*¹⁸.

1.4. François

Le Pape François s'est exprimé sur le « thème Femme » dans de nombreux Discours, Interviews, Rencontres, Angelus¹⁹ et, en particulier, dans

¹⁷ BENOÎT XVI, *Discours à la Curie Romaine*, Présentation des vœux de Noël, 21 décembre, 2012.

¹⁸ BENOÎT XVI, *Discours aux participants à l'assemblée plénière du Conseil Pontifical "Cor Unum"*, 19 janvier 2013.

¹⁹ FRANÇOIS, *Discours aux participants aux Congrès National promu par le Centre Italien Féminin*, Salle Clémentine, 25 janvier 2014.

l'Exhortation Apostolique *Evangelii Gaudium* (EG) ²⁰ où il souhaite une « théologie de la femme » renouvelée et où il demande que le rôle de la femme dans l'Eglise trouve un espace plus grand, aussi là où l'on prend des décisions importantes (cf. EG 14). Encore plus, il s'est exprimé par des gestes particulièrement significatifs comme : l'institution de la Fête liturgique de Sainte Marie Magdeleine, expressément reconnue comme “*apostola apostolorum*”²¹; l'institution de la mémoire liturgique de la Bienheureuse Vierge Marie mère de l'Eglise²² et la création – le 2 août 2016 – d'une Commission d'étude sur le Diaconat des femmes.

2. Thèmes émergents

Des Documents jusqu'ici analysés émergent des thèmes qui peuvent être résumés à trois figures féminines : Eve (anthropologie et ontologie de la femme), Marie (rôle salvifique et ecclésiologique de la femme); Marie Magdeleine (mission et ministérialité de la femme).

²⁰ FRANÇOIS, Exhortation Apostolique sur l'annonce de l'Evangile dans le monde actuel, *Evangelii Gaudium*, 24 novembre 2013, nn. 103-104;

²¹Cf. CONGREGATION POUR LE CULTE DIVIN ET LA DISCIPLINE DES SACREMENTS, *Décret : la célébration de Sainte Marie Magdeleine élevée au degré de fête dans le calendrier Romain Général*, 3 juin 2016.

²²Cf. CONGREGATION POUR LE CULTE DIVIN ET LA DISCIPLINE DES SACREMENTS, *Décret : Célébration de la Bienheureuse Vierge Marie Mère de l'Eglise dans la Calendrier Romain général*, 11 février 2018.

2.1. “Eve”: dignité inaliénable de la femme

Dans tous les Documents, à plusieurs reprises, est affirmée, reconnue et défendue la dignité de la femme à partir de l’anthropologie biblique de Gn 1 et 2²³. La femme est une personne, être en relation, constituée par Dieu dans une égale dignité avec l’homme, avec sa propre singularité irréductible qui la rend à lui complémentaire et vice-versa. Ensemble, et seulement ensemble, homme et femme sont constitués « image de Dieu ».

« Leur rapport le plus naturel, répondant au dessein de Dieu, est l’« *unité des deux* », c’est-à-dire une « unité duelle » relationnelle, qui permet à chacun de découvrir la relation interpersonnelle et réciproque comme un don, source de richesse et de responsabilité. À cette « unité des deux » sont confiées par Dieu non seulement l’œuvre de la procréation et la vie de la famille, mais la construction même de l’histoire »²⁴.

Avec la dignité commune, sont également affirmées l’« originalité » (MD 10) et « identité propre » (ChL 50) de la femme « dans sa relation de diversité et de

²³Cf. JEAN PAUL II, *Mulieris Dignitatem*, 6; CONGREGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, *Lettre aux Evêques de l’Eglise catholique sur la collaboration de l’homme et de la femme dans l’Eglise et dans le monde*, 31 mai 2004. BENOIT XVI, *Discours aux participants à la Conférence Internationale “Femme et homme, l’humanum dans son entièreté (...)”, 9 février 2008*; “La personne humaine dans le cœur de la paix”. *Message pour la célébration de la Journée mondiale de la Paix*, 1^{er} janvier 2007.

²⁴JEAN PAUL II, *Lettre aux femmes*, 29 juin 1995, n. 8.

complémentarité réciproque avec l'homme, et cela, non seulement pour ce qui regarde les rôles à jouer et les fonctions à assurer, mais aussi et plus profondément pour ce qui regarde la structure de la personne et sa signification » (ChL 50).

Cette « originalité » révèle aussi le particulier « *génie de la femme* », qui doit faire l'objet d'une attention particulière « non seulement pour y reconnaître les traits d'un dessein précis de Dieu qui doit être accueilli et honoré, mais aussi pour lui faire plus de place dans l'ensemble de la vie sociale, et également dans la vie ecclésiale »²⁵.

2.2. “Marie de Nazareth”: “Cœur de l'événement salvifique”

Dans le paradigme biblique de la « femme », du début (Gn 3,15) jusqu'à la fin de l'histoire (Ap 12), est inscrite la lutte contre le mal et le Malin (MD 30). En Marie, la « femme » est placée au cœur de l'événement salvifique qui décide de la plénitude des temps : « Lorsqu'est venue la plénitude des temps, Dieu a envoyé son Fils, né d'une femme » (Gal 4,4) (MD 3).

Marie appartient au mystère salvifique du Christ ; est présente d'une manière spéciale dans le mystère

²⁵JEAN PAUL II, *Lettre aux femmes*, n. 10.

de l'Eglise non seulement parce qu'elle est « Mère de Jésus-Christ et intimement associée à lui dans l'économie nouvelle, (...) mais encore parce que, exemplaire de vertu qui rayonne sur toute la communauté des élus »²⁶.

Par son union particulière avec Dieu en Jésus-Christ, Marie révèle en plénitude la dignité de la « femme » et réalise une forme d'union avec le Dieu vivant qui peut appartenir seulement à la « femme » : l'union entre mère et enfant (MD 4).

En Marie, indissolublement liée au service messianique de son Fils, se manifeste d'une manière éminente la dimension « royale du service » à laquelle tous les disciples du Christ sont appelés, d'une manière particulière la femme, à laquelle Dieu confie d'une manière spéciale l'être humain (MD 30). Avec le « Fiat » de Marie la participation du « moi » personnel et féminin à l'événement de l'incarnation et de la rédemption atteint son sommet et son unicité ; devient l'archétype de la femme appelée à réaliser dans l'histoire une « forme de *maternité affective, culturelle et spirituelle*, d'une valeur vraiment inestimable pour les effets qu'elle a

²⁶PAUL VI, Exhortation apostolique *Signum Magnum*. Sur la nécessité de vénérer et imiter la Bienheureuse Vierge Marie, Mère de l'Eglise et exemple de toutes les vertus, 13 mai 1967, EV 2 (1967), 1177-1193. Cf. aussi Exhortation apostolique *Marialis Cultus*, 2 février 1974, EV 5 (1974-1976), 13-97.

sur le développement de la personne et sur l'avenir de la société »²⁷.

Marie, vierge et mère, est le prototype, l'exemplaire, l'inspiration de la féminité, de la virginité et de la maternité comme modalités spécifiques avec lesquelles l'*humanum* féminin est appelé à apporter son irremplaçable contribution à l'Eglise et au monde.

2.3. Marie de Magdala : disciple et apôtre du Christ

Marie de Magdala, premier témoin du Ressuscité, est considérée dans les Evangiles comme modèle du disciple. Exemple singulier de la relation que Jésus a tissée avec les femmes, en les appelant à faire partie du cercle des « disciples » et en leur confiant les « secrets de Dieu » (Jn 4), Marie de Magdala et les autres femmes qui suivaient Jésus ne l'abandonnèrent pas à l'heure de sa Passion, mais persévérèrent avec Lui près de la croix, en méritant d'être les premiers témoins de sa résurrection (MD 12-16). En particulier, Marie de Magdala est celle à laquelle le Ressuscité confie un « mandat » spécial réservé aux apôtres : « Va trouver mes frères pour leur dire que je monte vers mon Père et votre Père,

²⁷JEAN PAUL II, *Lettre aux femmes*, n. 9.

vers mon Dieu et votre Dieu.» (Jn 20,17), face auquel des saints et des théologiens célèbres²⁸ n'ont pas craint de définir Marie Magdeleine "*Apostola apostolorum*" (MD 16).

Avec Marie de Magdala, d'autres femmes ont fait partie du cercle restreint des disciples de Jésus en exerçant une « ministérialité féminine » articulée aussi bien dans le cadre de la mission de Jésus que de l'Eglise primitive²⁹. Néanmoins, il faut reconnaître que le profond sens théologique et les implications ecclésiales de l'« institution » de la part du Seigneur Ressuscité de Marie de Magdala comme "*Apostola apostolorum*" doit être encore explorée dans toutes ses dimensions.

3. Rôles et fonctions des laïcs dans l'Eglise

aujourd'hui : réception et mise en œuvre

3.1. Vocation, rôles et fonctions laïcaux

Parmi les Documents analysés jusqu'ici, *Christifideles Laici* présente d'une manière complète et systématique la vocation et la mission des laïcs

²⁸Cf. RABANO MAURO, *De vita beatae Magdalenae*, XXVII (PL 112,1574); THOMAS D'AQUIN, *Super Evangelium S. Ioannis lectura*, c. XX.I.III.

²⁹BENOIT XVI, *Les femmes au service de l'Evangile*, Audience générale du mercredi, 14 février 2007.

(homme et femme) dans l'église et dans le monde, ses fondements théologiques et ses implications pratiques. C'est à partir de ChL, donc, que, sur la base de ces fondements « partagés », nous chercherons à identifier les éléments spécifiques qui caractérisent le rôle et les fonctions de la femme en tant que telle.

En soulignant la « nature séculière » et la « *consecratio mundi* »³⁰ comme typiques de la vocation des laïcs, ChL affirme aussi que « l'être et l'agir dans le monde sont pour les fidèles laïcs une réalité non seulement anthropologique et sociologique, mais encore et spécifiquement théologique et ecclésiale »³¹ (ChL 15). Le caractère séculier doit :

« s'entendre à la lumière de l'acte créateur et rédempteur de Dieu, qui a confié le monde aux hommes et aux femmes, pour qu'ils participent à l'œuvre de la création, qu'ils libèrent la création elle-même de l'influence du péché et qu'ils se sanctifient dans le mariage ou dans le célibat, dans la famille, dans la profession et dans les différentes activités sociales » (ChL n. 15).

³⁰ PAUL VI, “*Consecratio mundi*”, Audience générale, 23 avril 1969. Cf. aussi LG 31.34.35.36; AA 7; ChL 15.

³¹ Cf. aussi LG 31; JEAN PAUL II, *Angelus*, 15 mars 1987.

Déjà le Code de Droit Canonique (CIC) de 1983 ³², d'ailleurs, avait déterminé les nombreux rôles, tâches et services que les laïcs (homme / femme), en vertu de la consécration baptismale et du sacerdoce commun qui les rend « pour leur part » (ChL 9) participants de la fonction sacerdotale, prophétique et royale du Christ, sont appelés à jouer dans la vie de l'église.

3.2. Vocation, rôles et fonctions spécifiques de la femme

La réglementation en vigueur a certainement valorisé le rôle des laïcs (homme / femme) dans l'Eglise, aussi bien à niveau d'Eglise universelle que d'Eglises locales. Néanmoins, beaucoup reste encore à faire, surtout en ce qui concerne la femme. Souvent les obstacles dérivent d'un défaut de recevoir les orientations magistérielles, d'une catéchèse insuffisante ou d'une faible sensibilité pastorale. La femme elle-même, parfois, n'est pas consciente des rôles et des fonctions qu'elle peut activement, légitimement et comme il se doit exercer au service de la communauté ecclésiale. Toujours ignorées

³²Le Code de Droit Canon du 1983 énonce et sanctionne les nombreux rôles, tâches et services que les laïcs (homme / femme), en vertu de la consécration baptismale et du sacerdoce commun sont appelés à exercer dans la vie de l'église. Cf. canon 112; 129 § 2; 229 § 1.2; 230 § 3; 463 § 1; 759; 766; 784; 785; 861 § 2; 1168; 1282; 1421 § 2; 1424; 1435.

semblent les recommandations que, à la veille du Synode de 1974 sur l'*Évangélisation dans le monde moderne*, la Commission Pontificale d'Etude sur la femme dans la société et dans l'Eglise adressa aux Evêques pour promouvoir une participation plus active de la femme à l'œuvre de l'évangélisation, en souhaitant aussi une action éducative adéquate. Concrètement, la Commission demandait aux Evêques de soutenir la participation des femmes à l'œuvre de l'évangélisation, dans des places de responsabilité, aussi bien à titre individuel qu'en tant que représentantes d'organisations ecclésiales féminines et de commissions mixtes, de Délégations créées par l'Episcopat ou par le Saint Siège ; en tant que membres ou consultants ou officiers des dicastères du Saint Siège ; d'encourager la participation des femmes, religieuses ou laïques, aux organismes ecclésiaux de réflexion, de planification, de décision, aussi bien au niveau paroissial, que diocésain, que national, qu'international ; d'étudier l'opportunité et les modalités de « ministères non-ordonnés », ouverts aussi bien aux hommes qu'aux femmes, à instituer formellement pour des charges pastorales et missionnaires ; d'entreprendre une action de formation visant à favoriser des relations positives de collaboration entre hommes et femmes dans l'œuvre d'évangélisation et dans la pastorale ; de soutenir une formation du clergé plus apte à

comprendre les différentes vocations chrétiennes des femmes dans le but d'établir avec elles une franche collaboration dans les divers secteurs de l'apostolat ; enfin, de réserver des soins spéciaux à l'éducation à la foi des femmes, en leur assurant une formation spirituelle, doctrinale et pastorale pour les rendre participantes de l'œuvre de l'évangélisation selon les réelles capacités de chacune³³.

4. D'autres espaces de participation de la femme

Récemment, en pleine syntonie avec la ChL qui exhortait à « passer de la *reconnaissance théorique* de la présence active et responsable de la femme dans l'Église à sa *réalisation pratique* » (n. 51), le pape François a plusieurs fois et à différentes reprises souligné la nécessité « d'élargir les espaces pour une présence féminine plus incisive dans l'Église »³⁴.

Pour répondre de façon réaliste à ces demandes, toutefois, il faut également tenir compte de certains courants de pensée contemporains, d'idéologies et, last but not least, de législations qui ont tendance à

³³COMMISSION PONTIFICALE D'ÉTUDE SUR LA FEMME DANS LA SOCIÉTÉ ET DANS L'ÉGLISE, *La femme dans la société et dans l'Eglise*, pp. 52-53.

³⁴A. SPADARO, s.j. (éditeur), "Intervista a Papa Francesco" in *La Civiltà Cattolica*, 21 septembre 2013, 449-477 (466).

exproprier la femme de sa dignité inaliénable, de son identité spécifique et de ses prérogatives les plus sacrées (voir mariage pour tous, avortements, mères porteuses, utérus à louer, etc.).

C'est pourquoi, il semble plus que jamais nécessaire et urgent de développer une théologie de la femme et de la féminité qui, à partir de « la base immuable de toute l'anthropologie chrétienne » (MD 6) et des riches contributions du Magistère analysées jusqu'à ici, redonne toute sa dignité à la femme dans toutes les dimensions de sa féminité et de son « génie » particulier; encourager la formation académique-théologique des femmes afin que leur contribution puisse avoir un impact plus important sur la réflexion théologique en cours ; mettre pleinement en œuvre les dispositions déjà en vigueur dans le CIC (cf. note n. 32) ; promouvoir des rôles et fonctions nouveaux des femmes dans l'église et dans la société en tenant compte des besoins spécifiques des églises locales (ecclésiologie pastorale), des différentes cultures et des différents contextes sociaux; prévoir, en même temps, la création de « tâches », « ministères", « diaconies » des femmes pour les femmes, en particulier en ce qui concerne le monde de la famille, de l'éducation, de la formation à la maternité, etc. ; considérer, enfin, l'opportunité d'une présence féminine, stable et qualifiée, dans le processus de formation à la prêtrise.

C'est à partir de ces instances que je voudrais maintenant présenter quelques réflexions en marge de la Lettre apostolique *Ministeria Quaedam* de Paul VI et des deux contributions déjà mentionnées, *La femme dans la société et dans l'Église* et *Fonction de la femme dans l'évangélisation*.

5. Le cas de *Ministeria Quaedam*

Avec la *Ministeria Quaedam*, Paul VI a certainement fait franchir une nouvelle étape à la réflexion sur les ministères de l'Église, en particulier en ce qui concerne les ministères laïcs institués.

En effet, en établissant une distinction claire entre les ordres sacrés et les ministères qui, en vertu de la consécration baptismale, peuvent et doivent être exercés par les laïcs, Paul VI espérait une révision de la pratique actuelle et son adaptation aux besoins d'aujourd'hui, en encourageant également les Conférences Épiscopales locales à demander au Siège apostolique la création de nouveaux ministères là où ils le jugent utile et nécessaire pour le bien de l'Église. En faisant clairement la distinction entre "ordination", réservée aux ministres ordonnés, et "institution", accessible aux fidèles laïcs, Paul VI a également souligné le lien intime entre le sacerdoce ministériel ou hiérarchique et le sacerdoce commun des fidèles,

ordonnés l'un à l'autre, bien qu'ils diffèrent essentiellement et pas seulement en degré.

L'ensemble de l'approche de *Ministeria Quaedam* offre également un vaste espace pour le développement des ministères féminins, bien qu'il soit juste de noter une divergence interne dictée non pas par des raisons théologiques ou dogmatiques, mais par des contingences historico-culturelles. Je me réfère à la clause qui réserve l'institution du Lecteur et de l'Acolyte aux hommes seulement. C'est une anomalie qui devrait être corrigée et qui pourrait revaloriser ces mêmes ministères dans la vie de l'Église en les retirant de la fonction étroite d'« étapes préparatoires à l'ordination », comme l'a expressément indiqué le *Motu Proprio*.

En outre, en exécution des dispositions mêmes de *Ministeria Quaedam*, il est souhaitable que, sinon au niveau universel, du moins au niveau local, d'autres ministères qui renforcent et sanctionnent le rôle spécifique des femmes dans la communauté chrétienne soient conférés – de façon similaire au Lectorat et à l'Acolytat - avec une « institution » spéciale.

Ceci, bien sûr, en tenant compte des situations socio-pastorales et ecclésiales concrètes, en respectant les différentes sensibilités culturelles et à la discrétion des différentes Conférences épiscopales. Le souvenir

de l'ancien ministère des « diaconesses » ne devrait pas être un obstacle, mais une aide et une inspiration pour cette institution.

Ces demandes, d'ailleurs, avaient déjà été reçues dans les années 1970 par la Commission pontificale d'Etude sur la femme dans la société et dans l'Eglise, et exprimées dans le document *La femme dans la société et dans l'Eglise*, là où l'on souhaitait la création de « ministères laïcs ouverts aux femmes, c'est-à-dire des services stables tels que: animation de la communauté, catéchèse, assistance, etc. exercés selon un mandat officiellement confié, éventuellement avec un rite non sacramentel »³⁵.

Le document de la Commission pastorale de la Congrégation pour l'évangélisation des peuples, *Fonction de la femme dans l'évangélisation* (1975)³⁶, était aussi sur la même ligne, alors qu'en expliquant les "nouvelles voies" que les évangélistes devraient suivre dans des situations sociales et culturelles changeantes, il reconnaît que de telles voies «seront souvent des voies qui étaient jusque-là réservés aux prêtres, mais qui ne constituaient pas

³⁵ COMMISSION PONTIFICALE D'ETUDE SUR LA FEMME DANS LA SOCIETE ET DANS L'EGLISE, *La femme dans la société et dans l'Eglise*, p 45 (notre traduction).

³⁶ Cf. Note n. 8.

un monopole sacerdotal par principe et sont en soi utilisables par une diaconie, un service féminin»³⁷.

Conclusion

Parmi les indications magistérielles postconciliaires, il reste à considérer l'important secteur de la Liturgie. La réforme liturgique postconciliaire, en effet, a touché en profondeur le monde de la femme, principalement avec trois Rites :

- Le nouveau *Rite du mariage*, riche en indications théologiques et pastorales, en particulier dans ses préliminaires³⁸.
- Le nouveau *Rite de consécration des Vierges*³⁹ qui introduit l'*Ordo Virginum*⁴⁰, en considérant lequel il faut prendre aussi acte de la présence constante et multiforme, dans l'Église et dans la société, des religieuses comme l'une des composantes les plus actives de la vie ecclésiale.

³⁷ CONGREGATION POUR L'ÉVANGÉLISATION DES PEUPLES. COMMISSION PASTORALE, *Fonction de la femme dans l'évangélisation*, n. 1569.

³⁸ CONGREGATION POUR LE CULTE DIVIN ET LA DISCIPLINE DES SACREMENTS, *Rituel de la célébration du mariage*, seconde édition typique, 19 mars, 1990.

³⁹ PONTIFICAL ROUMAIN, *Rite de consécration des vierges*, 1980.

⁴⁰ *Ordo Virginum*, cf. CIC §604; CEC 922-924.

- Le nouveau *Rite de consécration des veuves* qui introduit dans l'*Ordo viduarum*⁴¹.

Dans ces trois Rites liturgiques nous trouvons des informations précieuses sur la façon de valoriser dans l'église la féminité dans ses modalités principales :

- Sponsalité et maternité : ce sont les premières et les plus importants rôles que la femme est appelée à exercer, aussi bien au niveau humain qu'au niveau symbolique-sacramentel et salvifique.
- Virginité : la virginité consacrée a toujours joué dans l'histoire de l'Église un rôle théologique et mystique de grande importance. La vierge exerce une fonction qui l'amène à l'apogée de la mission salvifique de l'Église, en tant que symbole de la relation sponsale de l'humanité avec Dieu et de l'Église avec le Christ⁴².
- L'*Ordo viduarum*, qui récupère une tradition ecclésiale ancienne, met en valeur la présence de la femme dans la vie de l'Église comme

⁴¹ En 1984, la Congrégation pour les Sacrements et le Culte Divin a approuvé un rite de bénédiction des veuves pour la *Fraternité Notre-Dame de la Résurrection* de Paris (24 février 1984). Le rite est utilisé aussi par d'autres Diocèses où l'*Ordo viduarum* est en train de se répandre.

⁴² Cf. JEAN PAUL II, *Mulieris Dignitatem*, nn. 20-27.

dépositaire de sagesse, d'expérience, de maternité vécue ; des trésors que le monde aujourd'hui a tendance à négliger et que l'Église veut plutôt sauvegarder et promouvoir.

Il est indéniable que le Magistère postconciliaire nous a donné des indications et des propositions extrêmement précieuses pour promouvoir en plénitude la mission de la femme dans la vie de l'Église et du monde. C'est à nous de les mettre en œuvre dans toute leur richesse.

Maria De Giorgi, mmx





Engagement féminin en société : Témoignage d'une militante

Mathilde MUHINDO *

Qu'on soit homme ou femme, la conviction, le travail bien fait et la détermination sont là les principes qui contribuent au changement positif d'une nation.

Je suis née en 1952 ici à Bukavu, aînée d'une famille de onze enfants. Ma famille était modeste, mais mon papa avait un travail et un salaire, et à cette époque on étudiait gratuitement. Mes parents se respectaient, et notre éducation était leur priorité. Papa nous a appris les valeurs chrétiennes et maman nous a transmis les valeurs culturelles : le respect de la personne humaine, des choses, discipline et rigueur, le goût du travail bien fait.

*Mathilde Muhindo Mwamini est née et vit à Bukavu, dans la province du Sud-Kivu, en République démocratique du Congo. Membre de l'Institut séculier des Auxiliaires de l'Apostolat, elle a accompagné pendant des décennies les femmes et les groupes paysans de sa province dans la recherche de solutions durables à leurs problèmes, en travaillant en particulier dans le cadre du Centre OLAME. Actuellement en retraite, elle continue à rendre service dans sa communauté de base, dans sa ville et partout où on l'appelle.

Les troubles de l'Indépendance n'avaient pas duré, alors que les conséquences de la guerre des Mulélistes de 1964 furent graves, surtout à l'intérieur. La malnutrition touchait les adultes comme les enfants. La situation s'aggrava avec l'arrivée, en 1967, des mercenaires de Schramme, qui détruisirent les activités économiques de la ville.

Quand je fréquentais l'école d'aides-accoucheuses à la Fomulac de Katana, je rencontrai un jour M.lle Simone, auxiliaire de l'Apostolat, qui était professeur au Lycée Wima. Elle me dit : « Sais-tu qu'au Kivu le 50% des enfants meurent avant 5 ans ? ». La question bouillonnait dans ma tête et, chaque fois qu'un enfant naissait, je me demandais : « Vivra-t-il ? ». Des enfants mouraient à cause de la rougeole ou de la diarrhée, suite à l'eau sale, d'autres étaient rendus handicapés par la polio. A la maternité, j'apprenais auprès des femmes le poids des tabous sur leur vie. J'ai compris que le problème était sérieux et je me suis sentie fort interpellée.

Le Centre d'Animation sociale rurale (C.A.S.R.) avait commencé en 1959, sous l'impulsion de Mgr Louis Van Steene, qui voulut promouvoir une réflexion et un engagement concernant la condition de la femme. Ensuite le Vatican II mit à la portée de l'Eglise un souffle supplémentaire sur la vision de la personne humaine et son développement. Ainsi,

l'Evêque demanda aux Auxiliaires de l'Apostolat de « créer un service pour et par la femme, en vue de la rendre capable de faire face aux changements sociaux, économiques et politiques », bref, pour une formation intégrale. A l'époque, la priorité c'était la nutrition, la santé et l'éducation de la femme. Heureuse de voir des gens engagés dans ce domaine, je choisis de travailler au C.A.S.R. et de devenir moi-même Auxiliaire de l'Apostolat. Ce fut lors du 25^{ème} anniversaire du C.A.S.R. que les bénéficiaires le baptisèrent Centre « Olame » (« Vivez ! », en langue mashi, cf. Jn 10,10).

1. Il y a une force dans la femme !

Dans la coutume, il y a de belles choses et en même temps des paradoxes. En arrivant dans les villages, on voyait les hommes assis dès le matin autour de leurs jeux, avec la boisson à côté, alors que les femmes étaient aux champs. Autour d'eux, des enfants courant presque nus, sales... Ils trouvaient cela normal !!!

Le P. Farcy, missionnaire d'Afrique, directeur des œuvres sociales à l'époque, nous parlait beaucoup de l'évangile dans la vie et nous disait qu'au dernier jour nous serons jugés sur l'amour. Il nous répétait que le développement est de tout homme et de tout l'homme, mais par lui-même, on ne peut pas

l'imposer, c'est lui-même qui doit comprendre son problème et s'engager dans la recherche de la solution.

Les animatrices firent des enquêtes dans les villages, pour comprendre ce que vivaient les gens, quel était le vrai problème dans la condition de la femme et quelle serait la priorité. Je voyais ces femmes qui avaient des enfants qu'elles aimaient, embrassaient, mais qui ignoraient les principes élémentaires de l'hygiène et de la nutrition ; chaque fois qu'elles avaient reçu les enseignements, elles revenaient souriantes et fières : « Voilà mon enfant, j'ai fait tout ce que tu m'as dit, je lui donne le soja, l'œuf, la banane... ». Elles devenaient des animatrices... Woo, me disais-je, il y a une force dans la femme !

2. Une amélioration au fil des années

Je remercie Dieu qui m'a donné de vivre assez longtemps pour observer un changement positif. Dans les années '90 on mit en place le Comité diocésain des femmes. On avait vulgarisé la Lettre du Pape Jean-Paul II « *Aux femmes du monde entier* », où le Pape disait merci à la femme pour le seul fait d'être femme. Dieu a mis en nous des dons inouïs pour l'humanité, mais il faut que les autres les découvrent, et plus ils vont les découvrir, plus ils

vont nous donner de la place, plus nous allons nous épanouir, plus le monde sera serein.

Comprenant que l'eau sale était à l'origine de la mortalité des enfants, les gens ont commencé à aménager des sources. Les hommes, dès qu'ils prenaient conscience de leur rôle, commençaient à s'impliquer à leur tour. Nous avons pris l'option de travailler avec les couples, parce que le changement commence à la base, et la base c'est la famille, l'homme et la femme vivant dans l'harmonie, le respect mutuel, la coresponsabilité à tous points de vue, la paternité et maternité responsable.

A partir des années 1970, pendant trois décennies, nous avons travaillé à la formation intégrale de la jeune fille et à la formation aux métiers, grâce à l'Atelier de formation en coupe-couture, nutrition, hygiène, gestion. Cela a permis à des centaines de jeunes filles rurales et urbaines de s'autoprendre en charge, d'initier des activités génératrices de revenus, ce qui leur a donné une plus grande place et considération dans la société. Ces jeunes filles ont aussi aidé dans les foyers sociaux paroissiaux et ont ainsi formé d'autres jeunes filles.

Avec l'ouverture des Universités en ville, et de l'Université catholique en 1992, se posait le problème d'offrir aux jeunes filles universitaires venant de l'intérieur un hébergement dans un cadre

serein. Olame mit à leur disposition des homes et un accompagnement visant à alimenter en elles la conscience de leur rôle dans l'avenir du pays. Au long des années, une centaine de filles ont logé dans les homes d'Olame. Aujourd'hui certaines sont professeurs, assistants, médecins, avocats, magistrats ; certaines ont émergé dans le secteur économique et appuient d'autres femmes. En 2015, le 43% des jeunes inscrits à l'Université étaient des filles et certaines ont réussi avec distinction.

Dans les villages, les programmes de protection maternelle et infantile continuent jusqu'aujourd'hui ; Dieu merci, des maladies ont été éradiquées, et les mamans savent comment se nourrir et nourrir leurs enfants. Le Bureau Diocésain des Œuvres Médicales (BDOM) a été mis en place et a assumé la charge médico-sociale de la population.

3. Misère et prédateurs

Ce changement positif est toutefois limité. Suite aux guerres affreuses de ces dernières décennies et à l'insécurité toujours présente, à l'incapacité de l'Etat d'assurer la possibilité d'une vie digne à ses citoyens, maintenant les campagnes sont presque vides et les gens viennent chercher la nourriture en ville.

Dans certains villages, il n'y a que des vieux et de femmes. La femme rurale qui cultive encore ne peut pas vendre sa récolte, par manque de routes de desserte agricole ; ainsi, elle ne peut pas se soigner, ni envoyer les enfants à l'école. Les grands riches investissent dans des terrains, qu'ils n'exploitent pas et ils ne laissent pas les gens cultiver, sauf avec rançon.

La ville ne fait que s'étendre et les espaces cultivables autour d'elle diminuent de plus en plus. Bukavu est devenue un grand marché : dans toutes les rues les marchandises sont étalées, à même le sol ; d'autres femmes marchent toute la journée avec leur marchandise sur la tête. Les gens achètent la nourriture venant des pays voisins et même éloignés. Beaucoup ne réussissent pas à assurer à leur famille un seul repas par jour digne de ce nom. Si à cela on ajoute les frais de scolarisation, je constate qu'il y a beaucoup de souffrances, peut-être pire que quand j'ai commencé.

La jeunesse s'adonne à l'alcool fort qui la tue à petit feu, ou cherche l'argent dans des carrés miniers, où c'est pire que l'esclavage : de l'esclave au moins on peut connaître le maître, mais là on connaît seulement les esclaves. Beaucoup d'universités créent des soi-disant intellectuels et pour y envoyer leurs enfants, certaines familles vendent la maison,

la parcelle, la vache, pour se retrouver avec des jeunes diplômés qui continuent à demander à leur parents le savon, l'habit, à manger, sans aucune initiative.

Nous sommes dirigés par des prédateurs, chacun pense à soi, personne ne pense au « pays », ou encore au « développement ». Et pourtant toutes les potentialités sont là ! Le monde entier a les yeux braqués sur notre pays et déjà exploite les minerais, la forêt, le lac, le pétrole et bientôt l'eau du fleuve Congo... sans aucun avantage pour la population.

4. Prières et engagement

J'ai l'impression que nous sommes devenus des attentistes d'un miracle. Au lieu de réfléchir à ce que moi je peux faire, à ce que nous pouvons faire ensemble pour améliorer notre vie et notre milieu, chacun pense à son intérêt immédiat et imagine que Dieu fera tout. Non seulement les gens vont dans les lieux de « prière » où ils jouent aux tambours et chantent, mais également, ils offrent au Pasteur jusqu'au dernier sou qu'ils ont, pour que Dieu puisse leur donner dix fois. C'est vraiment une démission.

On ne peut pas demander à Dieu de faire ce que nous devons faire. « Le ciel est le ciel de Dieu, mais la terre il l'a confiée aux fils des hommes » (Ps 115,16). Dans la Genèse, l'homme et la femme qu'Il créa, il les

bénit et leur confia la terre pour qu'ils la soumettent et la cultivent (cf. 1,28 ; 2,5). C'est un devoir, un impératif ! La doctrine sociale de l'Eglise nous montre le chemin.

Pour que le pays se mette debout, d'un côté, il faut une prise de conscience qu'on est exploité par ceux à qui nous avons donné notre pouvoir, par ceux qui profitent de toutes ces richesses. Ensuite, il faut que cette prise de conscience puisse se manifester. Une autre voie serait de manifester notre désaccord, mais pour cela, il faudrait se mettre ensemble. Aujourd'hui, les voix se sont tues, et les voix qui se lèvent encore sont-elles entendues ? Alors, les autres trouvent peut-être que tout va bien.

5. Je garde espoir

Ce qui m'a aidée à être ce que je suis et à traverser les difficultés dans la vie, ce sont ces paroles de Paul VI : « Le développement c'est le passage... de conditions moins humaines à des conditions plus humaines » (*Populorum Progressio*, 20).

Si Dieu a pris un corps, c'est qu'il a mangé, qu'il a eu soif, c'est qu'il a compris ce qu'est la souffrance et la misère, c'est qu'il a aussi combattu et les Evangiles nous le montrent. Avant de multiplier les pains, Jésus a demandé : « Qu'est-ce que vous avez ? ». C'est à partir de cela qu'il a fait le miracle. Le travail

pour le changement de mentalité est toujours à recommencer.

Je prie : « Seigneur, fais que les choses changent ! Je ne veux pas mourir avant de voir le début de changement ». Je garde l'espoir, parce que je pense que si d'un côté il y a prise de conscience, si de l'autre côté les autorités comprennent que la politique c'est un service, et qu'il y a un plan de redressement et une ligne de conduite bien claire, les choses peuvent changer. Et elles peuvent changer vite, parce que tout le monde aspire à ce bien-être. En tant que chrétiens, nous avons la tâche de témoigner et promouvoir ce chemin.

Mathilde MUHINDO MWAMINI



Décontextualisation

**LE TEMPS EST SUPERIEUR A
L'ESPACE**



L'apport de la femme dans la Société

Odette WIMBA SENGHA *

On ne peut plus dire à l'ère actuelle qu'il y a des métiers réservés uniquement aux hommes, parce que des nombreuses femmes excellent dans différents domaines et rivalisent d'égalité avec les hommes.

En ce début du 21^{ème} siècle l'actualité de la vie féminine se focalise sur une vision réductrice des atouts de la femme. La compagne de l'homme (Gn 1,27) est présentée en victime opprimée¹, en faveur de la tendance fataliste l'appelant à se battre pour occuper des postes de décisions tout en négligeant ses prérogatives et dénaturant

* Odette WIMBA SENGHA, née à Kinshasa, le 29 mars 1965. Mariée à Vital BALOLA, et mère de 4 enfants. Elle est licenciée en pédagogie appliquée à la Biologie à l'Institut Supérieur Pédagogique de Bukavu en 1989. Elle a une Maîtrise en sciences de famille et du mariage à l'Institut Pontifical Jean Paul II sur le mariage et la famille de l'Afrique Francophone de Cotonou/Bénin. Actuellement elle assume les charges d'assistance à l'Institut Supérieur de Pastorale Familiale/USUMA-Kivu de Bukavu et coordinatrice de l'ASBL Véritas.

¹Genre en action affirme que : (les femmes) « sont victimes d'une oppression qui est mondiale et aucun pays du monde n'y échappe », lu sur www.genreenaction.net, l'oppression des femmes

d'innombrables potentialités pourtant encrées en elle pour commencer une œuvre.

D'aucun savent que l'histoire de l'humanité reconnaît le génie de la femme, à travers plusieurs exemples de femmes célèbres à l'origine des grandes œuvres à différentes époques et dans divers domaines.²

La méconnaissance des puissantes capacités multi-sectorielles de la femme contredirait sa mission originelle reçue à la création.

1. Femme et ouverture à la transcendance pour une mission

La mère des vivants (Gn 2,23) a reçu dès l'origine les vertus qui la rapprochent de son Créateur : la volonté, la conscience, la responsabilité, la liberté, l'amour et l'intelligence.

Pour sa noble destinée, les facultés ci-dessus sont des moyens dont dispose la femme pour cohabiter avec d'autres créatures, pour la fécondité et pour la perpétuation de l'espèce. Ces capacités la prédisposent à soumettre, à dominer, à enrichir et transformer la face de la terre. L'intelligence de la femme l'ouvre à la transcendance : une intelligence pratique qui vise toujours haut en s'« assurant

² Les trente femmes les plus puissantes du monde-MSN.com sur <https://www.msn.com> »

qu'une amélioration intégrale dans la qualité de la vie humaine se réalise ». ³

Pour y arriver, beaucoup de femmes dans le temps ont analysé et évalué l'espace en lien avec les contextes socioculturels, pour initier des actions d'intérêt social extraordinaires qui impactent positivement l'environnement, en vue d'affirmer l'identité intégrée et heureuse de la personne humaine.

Il s'avère que l'« identité de l'homme se construit en référence à son Dieu. » ⁴ Cette identité est dynamique, ce qui induit l'engagement permanent de la femme au mieux-être. Car c'est dans le don de soi quotidien qu'elle se réalise soi-même.

Ainsi, les expériences suivantes animeront beaucoup d'esprits sur les compétences des femmes à commencer des processus plutôt qu'à se disputer uniquement des espaces de pouvoir. Le deuxième aspect bon, malgré lui, serait secondaire et contingent au premier. Cette contingence s'impose : la montée est graduelle et le mérite du poste de décision en dépend. C'est en forgeant qu'on devient forgeron, dit-on.

³PAPE FRANÇOIS, *Lettre Encyclique LAUDATO SI' sur la sauvegarde de la maison commune*, MEDIASPAUL, Kinshasa 2015 N° 221

⁴Elena LASIDA, *Le gout de l'autre; la crise une chance pour réinventer le lien*, Ed. Albin MICHEL, Paris 2011 P.221

2. Quelques visages de femmes héroïques

Au long de ces deux millénaires, des femmes de premier plan ont laissé d'elles-mêmes une empreinte importante et bénéfique⁵ dans le monde. Nous avons choisi d'évoquer ici un échantillon de femmes ayant brillamment excellé dans des domaines qu'on croirait moins fréquentés par les femmes ; notamment en électronique industrielle, en écologie, dans la justice et les droits humains, dans l'académique, en socio-économie et en politique.

La liste suivante n'est pas exhaustive mais elle faciliterait de balayer quelques endroits, de Bukavu au reste du monde. Voici à titre illustratif, les portraits des femmes héroïques qui se sont fait un nom grâce à leur travail.

Dans l'histoire de l'Eglise, **Sainte Catherine de Sienne et Sainte Thérèse d'Avila** sont des femmes animées de foi, qui ont consacré leur vie pour l'édification de la communauté chrétienne et pour le service des hommes. Leur sacrifice a été couronné par l'élévation au titre des docteurs de l'Eglise par sa sainteté le Pape PAUL VI.⁶

⁵Jean PAUL II, Lettre du Pape Jean PAUL II aux femmes, LEV, Vatican 1995, n°11

⁶Ibidem

Madame Zita KAVUNGIRWA, première femme maire de la ville de Bukavu, d'heureuse mémoire ; une femme entrepreneure du monde associatif qui a créé l'« Association pour la promotion et l'entrepreneuriat féminin »⁷. Cette initiative de développement socio-économique propulse beaucoup de femmes au travail et appuie par ricochet de nombreuses familles. Madame Zita fut connue grâce à son implication dans la sphère socio-économique des forces vives de la société civile du Sud-Kivu des années 1996 ; elle occupa ainsi plus tard le poste du maire de la ville de Bukavu, première et unique femme des vingt-deux personnes qui l'ont précédée depuis l'indépendance de la RD Congo à ce fauteuil.

Thérèse KIRONGOZI, dite « la mère du robot roulage congolais »⁸, est ingénieure en électronique industrielle de l'Institut Supérieur des Techniques Appliquées (ISTA). Dans sa trentaine d'années, Thérèse, mariée et mère de 4 enfants, a inventé le premier robot humanoïde de la planète. Elle a révolutionné l'univers de la circulation routière en RDC, où il a réduit sensiblement les accidents de circulation (cf statistique de la Police). Initiatrice de l'association congolaise de femmes ingénieures, elle

⁷<https://www.fdh.org> : APEF-Association pour l'entrepreneuriat féminin

⁸ Cf. www.jeuneafrique.com Thérèse KIRONGOZI et son robot cent pour cent made in Congo

a obtenu trois prix pour cette invention du robot intelligent très fascinant. Cette dame a fait son chemin à travers le temps. Des études au travail et enfin à la responsabilité. Elle chapeaute trois entreprises œuvrant dans différents domaines : *Women's technology* ; *Planète J* et la *Start up* axée sur l'accélération des projets des jeunes innovants et dynamiques à atteindre leurs objectifs.

En Afrique : **Wangari Maathai**, Biologiste PHD, était une militante politicienne engagée pour l'écologie. Wangari, kenyane, est née à Nyeri en 1940 et est morte en 2011. Fondatrice de l'ONG *Green Belt movement*, elle obtint le prix Nobel de développement durable, démocratie et de la paix en 2004, et fut nommée chevalier de la légion d'honneur. Ce renom lui valut l'élection au parlement et au poste de ministre adjointe en 2005. C'est la première femme africaine à obtenir cette distinction. Cette dame par son travail a eu le mérite d'être appelée « grande femme » car son combat a inspiré plus d'un à l'échelle mondiale.

Et dans le monde, nous pouvons citer **Malala Yousafzai**, pakistanaise, la plus jeune lauréate du monde, qui a obtenu un prix Nobel de la paix à 17 ans pour son combat contre l'oppression des enfants et des jeunes et pour le droit de tous les enfants à l'éducation : dans son pays, elle s'est opposée aux

talibans qui interdisaient la scolarisation des filles. Engagée depuis son plus jeune âge, elle a survécu miraculeusement d'un tir au crane. Cette jeune héroïne est aujourd'hui l'icône de la lutte pour l'éducation des femmes au Pakistan et dans le monde.

Enfin, **Elena Cornaro Piscopia**, la boussole féminine du monde académique, une philosophe et mathématicienne italienne dont le portrait, quoiqu'ancien, continue à éclairer et inspirer l'humanité. Née à Venise en juin 1646, elle fut la première femme à obtenir un doctorat de philosophie et la première femme à obtenir un diplôme universitaire au 17ème siècle à Padou.

Conclusion

Ces quelques mots ci haut exprimés attestent l'ouverture de la femme à l'instar des femmes qui ont eu à exercer leur intelligence et en marquant l'humanité par leurs œuvres indélébiles. C'est par la patience active, qui commence de processus à long terme, que la conquête de l'espace est assurée.

Alors, debout les femmes, la route est tracée : par l'école, le travail, le temps et vos atouts vous hisseront au sommet.

Odette WIMBA SENG



L'UNITÉ PREVAUT SUR LE CONFLIT



Femme et promotion de la paix sur les conflits

Marie-Claire BAHATI HABAMUNGU *

La construction de la paix dans la société requiert la participation de tout le monde. La femme comme mère de la nation a un rôle important à y jouer par sa créativité.

Le Congo Démocratique est un grand pays continental qui a une superficie de 2.345.000 km² et une population estimée à 80.361.908 habitants, dont 52 % sont des femmes ; plus de 40% sont les jeunes de moins de 15 ans ; avec un accroissement annuel moyen de 3% ; et une majorité de 60% résident en milieu rural.

1. Contexte général

Notre pays connaît depuis son indépendance des conflits liés au contrôle des terres, allusions faites aux espaces arables, aux ressources naturelles, à des crises politiques, aux

* Elle est coordinatrice à la Clinique pour la Médiation Familial, Bukavu RDC.

rebellions ainsi qu'aux guerres à répétition surtout à l'Est. Cependant, au cours de ces dernières années, dans notre pays en général et au Sud-Kivu en particulier, il y a eu une petite amélioration de la participation des femmes aux postes de prise de décision et à la promotion de la paix dans notre société. Et pourtant la femme est incontournable dans promotion de la paix (*Bishogo F.*, 2010).

Nous pouvons dire que la construction de la paix est un processus qui se doit d'être collectif, participatif et inclusif, auquel doivent prendre part non seulement les belligérants, mais aussi et surtout toutes les personnes victimes de violences de tous genres. Une participation effective des femmes dans les processus de la paix doit encourager les conditions favorables pour l'établissement de la paix durable, d'autant plus qu'on dit : « Éduquer une femme c'est éduquer toute une nation ». En partant de cet adage nous pouvons affirmer que tout passe par la femme : la vie, le développement, la violence, la mort, les déséquilibres sociaux, la stabilité, la haine, etc.

Cet article apporte un éclairage sur l'apport créatif de la femme dans la vie de la société, de la famille et de l'Église en œuvrant pour la promotion de la paix. Cette femme étant le cœur de la famille et l'homme la tête, sa place dans cette promotion de la paix reste et restera très importante. D'où elle doit

prendre conscience de tout acte, geste, mouvement, parole avant d'agir.

Il sied de se demander, *quel est le problème majeur dans la promotion de la paix ?* La paix n'est pas simplement l'absence de la guerre : la culture de la paix dans le foyer, dans la famille doit être, pour chaque individu et dès l'enfance, la responsabilité propre pour une ambiance apaisée en famille. Nous devons mettre l'accent sur un cheminement personnel dans la promotion de la paix.

2. Foyer comme creuset de la paix

Premier cas pratique : « *Exemple d'un couple où la femme est catalyseur de la paix et canalisatrice des conflits dans son foyer.* »

Il y a trois ans Monsieur E. s'était présenté à la clinique pour la médiation familiale en disant : « Je suis venu pour que la clinique m'aide à rétablir un climat de paix dans ma famille. Ma femme et moi nous avons des problèmes. Rien ne marche, elle n'est plus joyeuse, elle est devenue furieuse. Je me demande ce qu'elle part faire à l'église chaque dimanche. Tout a commencé pendant que je travaillais encore. »

Trois ans après cela, sa femme raconte : « Dieu nous a bénis, il nous a donné huit enfants parmi eux six étudient. Quand mon mari avait encore du travail il prenait très bien la charge de la famille et assumait ses responsabilités comme un bon père de famille. Quatre ans après, il a commencé à changer, chaque jour il rentrait trop tard la nuit, ivre à mort.

J'ai dû supporter pendant un moment, mais, suite à ces problèmes, je commençais à piquer des crises d'hypertension. J'avais ensuite décidé de m'ouvrir aux parrains, qui nous ont prodigué des conseils qui n'avaient rien résolu. J'avais jugé utile de faire appel à ses parents, et aussi, leur médiation a été vaine. Comme je voulais la paix, j'avais commencé, avec l'argent qu'on épargnait pour l'achat d'une parcelle, à faire de petits commerces pour la survie de la famille, car mon mari ne nous donnait plus rien : le salaire était pour lui et non pour la famille.

La charge étant trop lourde j'avais commencé à prier : « *Dieu c'est toi qui nous as donné ce travail qui me rend la vie si difficile, qu'il vous plaise ô Dieu de bien vouloir nous le ravir jusqu'à ce que mon mari se retrouve et qu'il sache qu'il travaille pour le bien-être de la famille. Amen* ». Je me suis confié à l'intercession de Saint Joseph, celui à qui je me suis encore confié avant de trouver le

travail. Je jeûnais, priais des neuvaines pour demander la paix. Deux ans après, le travail de mon mari avait pris fin suite à une faute lourde. Je commençais l'action des grâces. Mon mari était devenu sage, toujours à la maison aidant les enfants aux travaux d'études etc. Il était devenu un bon père de famille, un bon mari, un bon chrétien.

Après avoir eu des conseils auprès des agents de la Clinique pour la Médiation Familiale et vu que je voulais la paix, nous nous sommes demandés pardon en toute honnêteté priant Dieu ; il a eu un travail et un salaire qui nous permet de nouer les deux bouts du mois et maintenant nous sommes bien. »

Nous constatons que la promotion de la paix dans la famille est d'une importance capitale. La femme doit par conséquent fournir un grand effort dans cette tâche qui lui est attribué.

3. Femme, médiatrice dans le conflit

La plupart de nos traditions montrent que la femme « est un être faible, elle ne peut rien » oubliant que la femme parvient à souder les liens familiaux, communautaires. Car on dit : « Une bonne femme construit sa maison et la mauvaise la détruit par ses propres mains. »

Deuxième cas pratique : Jadis, durant la période des guerres, s'il y avait eu disputes ou querelles entre mari et femme, les hommes ne pouvaient pas aller en guerre. Pour être sûr qu'ils remporteraient la victoire, ils devraient procéder à un arrangement à l'amiable avec leurs femmes, sinon ils s'abstenaient d'aller combattre. Car ils se disaient que « toutes les bénédictions proviendraient de leurs femmes ».

La femme du Sud-Kivu doit donc comprendre que sa participation, sa contribution et son apport dans la promotion de la paix s'avère indispensable ; elle doit, mettre en marche sa capacité de résoudre les conflits comme question prioritaire du bien-être de la famille, du voisinage, entre communautés ainsi que dans la société.

Troisième cas pratique : *Une histoire qui s'est passée dans un camp militaire de Bukavu.* Un conflit oppose deux familles voisines d'officiers dont les enfants étaient copains. Voici qu'une femme a fait la paix avec les voisins jusqu'à souder les liens d'amour, d'affection entre sa famille et la famille voisine :

« En 1985, deux enfants, fille et garçon de 14 et 15 ans, se côtoyaient et sont donc devenu copains. Ils étaient voisins, leurs maisons étaient jumelées. Voici

qu'un vendredi la fille, Furaha, était sortie avec le garçon John jusqu'à une heure tardive. La fille était introuvable dans la famille réunie pour le repas du soir. Quand elle revint à la maison, son père la renvoya appeler son copain John. La fille se précipita et retira son copain de sa famille à l'insu de ses parents. Le père de Furaha commença par interroger le garçon. Après, il invita ses fils (les frères de Furaha) à tabasser John. Toute la famille molesta le garçon, enfermé dans leur salon, jusqu'à ce que ce dernier perde connaissance. Les voisins sont accourus et ont forcé la porte, en trouvant John sur le pavé, saignant de la tête jusqu'au pied. Alors les voisins firent appel aux parents du garçon. Seulement la maman de John était sortie - il était 23h30 - ne sachant pas que son fils était dehors. Dans l'entretemps son fils était déjà acheminé à l'hôpital par les voisins et puis ramené à la maison méconnaissable, à cause de la forte torture subie. Les oncles de John, informés, amenèrent des armes à feux et commencèrent à menacer la famille de Furaha. Soudain la maman de John s'intercala entre la porte et l'arme de son frère et se jeta à genoux en suppliant son frère en disant : « *Tire la première balle sur moi avant de tirer sur mes voisins et au lieu de détruire leur maison* ». A ces mots son frère s'était désarmé, en jetant l'arme par terre. La famille de Furaha avait changé de maison à cause des menaces.

Ensuite la maman de John, prise d'un esprit de paix, avait demandé l'aide de la secrétaire du groupe des Mamans de leur CEV pour rencontrer la maman de Furaha. Ensuite elle a réuni les membres de sa famille et a annoncé sa décision de rencontrer la famille de Furaha pour faire la paix avec elle. Chose dite, chose faite. Elle était arrivée à s'humilier et avait demandé pardon pour les événements passés.

À l'issue de cette réconciliation, la famille de Furaha avait regagné sa maison une semaine après et désormais la maman de Furaha pour manifester sa joie pour le pardon choisira les parents de John comme parrains de baptême de leur enfant. »

Une longue histoire, bien sûr, mais édifiante. Elle nous montre que la femme est promotrice de la paix dans sa propre famille ainsi que dans son entourage. Les femmes doivent combattre la violence sous toutes ses formes et promouvoir la paix partout où elles se retrouvent.

En guise de conclusion, disons que la promotion de la paix et le changement culturel de notre temps doivent passer par la femme, étant donné que cette dernière est considérée comme « le berceau de l'humanité ». Dieu, en créant la femme, a pris tout son temps, avec une grande insistance, car il savait que la femme devait vivre comme une bonne mère, une médiatrice à l'exemple de la vierge Marie. La femme doit toujours être prête à la

consolidation et la promotion de l'unité dans la famille, dans le voisinage, etc.

Marie-Claire BAHATI HABAMUNGU



LA RÉALITÉ EST PLUS IMPORTANTE
QUE L'IDÉE



Femme et protection de la vie

Thérèse MIRINDI *

La femme donne, conserve, défend et protège la vie des autres, parfois au détriment de sa propre vie.

Dans les sociétés de nos jours, la femme se taille une place de choix par son regard sur l'essentiel.

De là, il nous revient de nous demander :

- Quel est l'essentiel pour la femme ?
- Comment la femme marque-t-elle le regard sur l'essentiel ?
- De quoi la femme est-elle capable ?
- Comment concrétise-t-elle ses idées ?
- Qu'est-ce qui empêche la femme de concrétiser ses idées ?
- Toutes les femmes protègent-elles la vie dans les moments difficiles ?

La femme congolaise fournit beaucoup d'effort en protégeant la vie dans les situations difficiles. Le courage qui la caractérise apparaît surtout dans des

* Elle est mère de quatre enfants - deux filles et deux garçons -, résidant à Uvira, dans la province du Sud-Kivu.

moments difficiles, par exemple en temps de guerre, lors des catastrophes naturelles ou autres, ainsi que dans la crise économique qui sévit dans nos pays.

La femme congolaise d'aujourd'hui sait hiérarchiser ses besoins, en satisfaisant les plus essentiels et en classant les secondaires au deuxième rang. Elle nourrit, soigne, scolarise... avant tout autre besoin moins essentiel. Elle transporte des bagages lourds, puise de l'eau, accomplit ses travaux ménagers avec un enfant qui grandit en son ventre. La femme se lève très tôt le matin et part au champ à la recherche de la nourriture, encadre et protège la vie de ses enfants à tout moment. À l'hôpital, souvent les femmes gardent leur malade en hypothéquant leur sommeil.

Tout ceci montre que la femme donne, conserve, protège la vie des autres, même au détriment de sa propre vie. Elle protège l'enfant dans son ventre, dès la conception jusqu'à la naissance et continue à en prendre souci jusqu'à l'âge adulte. La femme allaite, soigne, vêts et conseille sa famille.

1. Femme, mere de compassion

La femme protège la vie de différentes manières et suivant les circonstances. Elle passe la journée dans la forêt afin qu'elle puisse trouver à manger pour sa progéniture et d'autres personnes qui dépendent d'elle. Et s'il y a quelqu'un d'autre qui

est mal au point, elle lui donne à manger et à boire, elle s'approche de lui pour savoir ce qui est à la base de sa souffrance ; par pitié, elle le secourt si elle en a possibilité.

La femme accepte d'être humiliée pourvu que des vies soient sauvées. Elle se livre parfois même à la débauche pour pourvoir à la survie de ceux qui lui sont chers, en particulier de ses enfants. Elle reste souvent l'unique référence pour les gens qui sont dans des situations difficiles et sauve constamment les vies dans beaucoup des circonstances car elle ne saurait pas supporter de voir quelqu'un qui souffre ou qui est en situation difficile sans rien faire pour lui.

La femme assure la protection de son ménage car, sans elle, sa famille ne peut pas s'épanouir. Elle intervient dans beaucoup de domaines pour la viabilité de sa famille. Vis-à-vis de ses enfants, elle est comme une poule qui veille à ce que l'épervier ne dévore ses poussins.

Aider les autres est un ministère caché à l'intérieur de la femme. Malgré les besoins familiaux, elle est la base de la protection de la communauté en assumant les différentes médiations pour renforcer la paix en cas des conflits.

Elle soude également les relations familiales en soignant les relations avec son mari, avec les membres de famille de son mari, avec les voisins. Elle

est, en effet, un trait d'union entre sa famille et la famille de son époux par biais de son accueil et de sa serviabilité.

Lorsqu'il y a une visite, c'est elle qui s'occupe du protocole familial. Elle est une reine qui se soucie des problèmes des autres en toute circonstance. En assurant la protection quotidienne de sa famille, elle vieillit vite, car elle travaille beaucoup pour maintenir la sécurité socioéconomique de son foyer.

2. Femme, pionnière de l'éducation

Sans complaisance ni peur, mais avec courage, elle prodigue des conseils à d'autres jeunes foyers. Si elle dispose de moyens, elle encadre l'éducation de ses enfants et de ceux des voisins. En considérant toutes les tâches ou sacrifices de la femme, nous pouvons dire que, sans elle, l'homme ne ferait rien et ce serait la défaillance de toute la communauté. D'où un adage courant dit : « Eduquer une femme c'est éduquer toute la société ».

Les femmes ont toujours été les plus sensibles aux maux qui frappent nos sociétés : elles viennent aux secours des réfugiés, des déplacés de guerres, des prisonniers, des indigents et d'autres personnes nécessitant un secours. La femme essaie de protéger d'une manière ou d'une autre, tant qu'elle le peut, même au péril de sa vie. Par exemple, lorsqu'il y a un

incendie dans une maison quelconque, directement la femme peut se jeter dans les flammes pour sauver quelqu'un.

En définitive, le regard sur l'essentiel et la protection de la vie sont des caractéristiques typiques de la femme, que tout le monde est censé soutenir et appuyer. Toutefois, en cela la femme rencontre plusieurs difficultés, telles que : la pauvreté, le manque de considération, les interdits coutumiers, l'analphabétisme. D'après certaines coutumes, elle est comprise comme un sous-homme dans beaucoup de coins de notre Pays. Elle est sans parole. Elle n'a pas droit de siéger à côté des hommes. Son rôle essentiel est de faire le ménage, les activités champêtres. Elle ne peut pas étudier, et si elle étudie, elle ne pourra pas franchir les portes des études universitaires. Alors, elle passe toute sa vie en vase clos, sans épanouissement, en devenant de plus en plus inefficace, bien qu'elle ait un gros cœur dans l'entraide.

Néanmoins, dans la vie quotidienne, il s'observe qu'il y a des femmes qui ne font pas montre de dignes qualités. Par influence ou par manque de moyens dû à la pauvreté accrue, la femme commence à adopter des comportements étranges, en abandonnant sa vraie et meilleure attitude vis-à-vis des vies qu'elle devrait protéger.

Ainsi, des femmes abandonnent leurs enfants à leur

triste sort, avec par conséquence le manque d'éducation et d'encadrement de ces enfants ; des femmes participent à des tueries, font des avortements volontaires, volent, escroquent et mendient ; certaines se font enrôler dans des groupes armés. Des femmes se comportent bizarrement en portant des vêtements indignes de leur dignité. Aujourd'hui des femmes vivent en lesbiennes, elles utilisent des contraceptifs, mettent au monde et puis abandonnent leurs enfants et parfois elles les jettent dans des toilettes ou des poubelles.

Thérèse MIRINDI



LE TOUT EST SUPERIEUR À LA
PARTIE



Femme, ménage et construction de la société

Chantal MUDOSA FURAHA *

La femme est une merveille, un être positif, capable de meilleur (relation avec Dieu, avec autrui et avec la nature) et de pire (le mensonge, la sorcellerie...)

Pour être pleinement femme, l'être féminin doit avoir une vision d'ensemble et la capacité de créer autour d'elle une ambiance, qui met en harmonie les parties, c'est-à-dire, elle doit donner la vie et la protéger. Elle devra nouer de bonnes relations avec son entourage, son Créateur et cela impose qu'elle n'ait pas de conflits envers elle-même. Elle se fera toute à tout et à tous pour arriver à répondre à sa vocation première d'être femme, mère, personne humaine et créature complète de Dieu, c'est ce qui l'amènera à comprendre qu'elle n'est pas seule au monde et que sa vie est un don pour Dieu et pour les autres. Il est urgent qu'elle apparaisse dans la liberté de son être pour assumer

*Elle est laïque engagée de la congrégation des sœurs de Marie-Xavérienne de nationalité congolaise.

entièrement la tâche qui lui incombe, de réfléchir et d'agir ensemble avec l'homme.

1. La Femme, un être capable de relation envers elle-même

La femme a un fort pouvoir d'intuition ; avant que quelque chose ne se produise, elle le sait déjà. Son cerveau arrive directement aux conclusions et lui fait prendre des décisions sans qu'elle n'ait conscience de la manière dont elle y arrive. Quand elle est branchée sur son sens réceptif à son émotion et à sa petite musique intérieure, cette femme peut ressentir ce qui est bon ou mauvais pour elle ; lorsqu'elle sait quelque chose avec intuition, elle le sait avec son cœur ; c'est une certitude qui résonne dans l'ensemble de son être.¹

Son intuition fait gagner le temps, rapproche la femme de ses véritables aspirations, de ses vraies ressources intérieures. Ses aspirations ou vocation ou encore sa destinée doit l'amener à être réellement femme. Ainsi elle développera sa propre personnalité et affermira son caractère sans se laisser séduire par un esprit d'imitation ingénue qui la situerait sur un plan d'infériorité et sans laisser atrophier ses possibilités originales et ses potentialités, en évitant un esprit de supériorité qui

¹JUDEE GEE, *Comment développer son intuition*, 2010

la pousserait à l'orgueil, à la méfiance et au sabotage qui atrophierait son esprit et l'amènerait à l'égoïsme et à l'égoïsme.

La femme possède des ressources insoupçonnées qui lui permettent de faire face à l'adversité, de rebondir ou d'avancer. Cette force peut être singulière ou discrète. Singulière car elle s'exprime différemment d'un sujet à l'autre ; en effet chaque femme possède son caractère et son tempérament qui l'amène à être elle et non une autre. Discrète car souvent elle est incapable de s'identifier, c'est-à-dire reconnaître ses défauts et ses qualités, ses forces et ses faiblesses ; c'est ce qui l'amène souvent à la frustration et au manque d'épanouissement. Pourtant, grâce à la connaissance de soi, la femme aplanit les difficultés et surmonte les épreuves. Elle se forge, se construit ou se refoule au gré des événements de la vie. Une femme épanouie et responsable de son propre devenir doit voler plus haut que ses ailes et chercher toujours à donner le meilleur d'elle-même. La vie n'a pas de brouillon ; elle est vécue jour après jour. Il faudrait ainsi la vivre simplement, tout en bannissant le combat qui se vit dans son for intérieur.

Avec l'examen de conscience, la femme se découvrirait et découvrirait la merveille qu'elle est ; c'est à dire un être positif qui a des limites. Le « face à face » avec Dieu lui donnerait une libération dans

son combat spirituel ; c'est-à-dire du jour au jour arriver à s'accepter tout en améliorant petit à petit ses faiblesses. Malheureusement nous avons constaté avec amertume que souvent la femme africaine ne sait pas garder silence. A-t-elle horreur de se connaître ?

En nouant de bonnes relations envers elle-même, la femme arrivera aussi à nouer de bonnes et saines relations envers les siens.

2. Capable de relation avec le Créateur

Ayant été créée à l'image de Dieu, la femme doit être en parfaite harmonie avec lui ; elle s'approchera de lui à travers les sacrements et la prière, car sans Dieu la femme n'est rien et ne peut rien. Il arrive que cette femme ait peur du silence et qu'à chaque moment elle se montre préoccupée. Même en pleine adoration, au lieu de contempler et d'écouter son Créateur qui veut lui parler à travers le silence, elle cherche toujours à esquiver par des chansons. Nous avons l'impression qu'elle a peur non seulement de se découvrir, mais aussi de se faire découvrir par Dieu, qui pourtant voit tout, même ce qui est caché. Comme conséquence, elle manquera toujours de la paix, étant donné qu'elle sera toujours en conflit avec elle-même. La vraie paix, la vraie réconciliation avec soi-même, la vraie libération passe par l'écoute de la Parole, le silence et l'adoration devant le saint

Sacrement, la contemplation de la sainte croix... Le manque de cohésion avec soi-même, entraîne le conflit avec Dieu. Une bonne relation avec le Créateur exige et encourage une communion parfaite qui guérit, promeut et renforce les liens interpersonnels.

3. Capable de relation dans son foyer

Le mariage unit l'homme et la femme en établissant une relation soudée, si bien qu'ils deviennent une seule chair. Sa propre chair, on la soigne, on la nourrit pour qu'elle reste jeune sans ride, sans tache ; cela est valable aussi bien pour l'homme que pour la femme.

Pour arriver au bonheur, la femme mariée est appelée à aimer et à séduire davantage son mari, par sa pureté aussi bien physique, morale que spirituelle. Elle doit gérer convenablement les différences qui existent entre elle et son mari, c'est-à-dire garder sa place de femme et accomplir son devoir d'épouse quel que soit le statut social acquis au sein de la société. La femme se rappellera toujours qu'elle a épousé :

Un homme qui agit en homme et qui fait ce qui est habituel aux hommes ; en un certain temps il manquera de fusion dans le couple et cela ne devrait ni la frustrer ni l'irriter. La découverte que le mari

n'est qu'un homme et la femme n'est que femme est un mystère. Sur certains points il agira différemment de la femme, et ses préoccupations (sport, voiture, maison ; bière, ...) ne seront pas toujours celles de la femme, qui à son tour pensera à ses intérêts (au parfum, aux habits, à l'art, la beauté, ...).

- *Un mari* : il est indépendant de la femme dans ses différences et dépendant d'elle pour qu'il soit complet. Dans ce mot « mari » il y a des connotations comme protéger, donner des soins, diriger, conserver. La femme devra donc laisser cet homme devenir son mari, c'est-à-dire se laisser cajoler et chérir par lui.
- *Une personne* qui possède une identité qui a surgi dans une famille, qui peut sentir mal, qui peut avoir des soucis; une personne qui voudrait que ses relations soient reconnues et respectées. Le mariage est la relation la plus intime et plus durable qui existe ; c'est pourquoi l'épouse est appelée à accepter la personnalité de son mari ; on est créé pour être une aide et non un adversaire, dit-on souvent.
- *Un pécheur* : le sacrement de mariage appelle les mariés à s'accepter comme tels dans le meilleur et dans le pire, jusqu' à la fin de leur vie. En s'engageant ainsi, la femme

s'accommode des péchés de son mari bien qu'ils soient encore mal connus. En le découvrant la femme se rappellera toujours que c'est un pécheur comme elle-même qu'elle avait épousé.

Le pape François rappelle au couple de se pardonner toujours, de dialoguer toujours, de manger et de prier en couple. Cela aidera les mariés à renouer davantage leur relation. Accepter son mari tout entier c'est accepter un pécheur, une créature tombée ayant besoin comme moi et toi d'être rachetée et sujette à toutes les tentations qui sont communes aux humains. Il arrive à la femme-épouse de critiquer son mari et de se fâcher contre lui ; c'est normal parce qu'elle est aussi un humain. Mais l'amour c'est n'avoir jamais à dire qu'on regrette sa vocation d'épouse. Il est souvent dit que « l'amour est aveugle » mais nous prétendons dire que c'est le contraire qui est vrai. Celui qui aime vraiment voit bien chez l'être aimé la vérité que d'autres yeux ne discernent pas.

La femme fera donc tout pour créer un paradis dans son foyer, qu'elle avait décidé elle-même de fonder. L'atmosphère de ce foyer c'est le monde que le mari retrouve après le monde de son travail. Qu'il soit alors un monde de beauté et de paix.

Le foyer ne se limite pas seulement au couple mais s'étend aussi aux enfants fruit de ce couple. La maternité est l'essence de la féminité. Dieu dans sa toute-puissance a préparé le corps d'une femme à accueillir et à donner la vie. Son regard, ses gestes, ses mots témoignent de l'admiration amoureuse envers la nouvelle vie. La force que la femme transmet est puissante, si bien que l'enfant en retire une confiance solide grâce à laquelle il affrontera sans crainte les aléas de la vie. Pour son fils, elle est la première femme de sa vie et la meilleure. Dès son jeune âge, elle prépare sa fille à accomplir sa vocation d'être mère et épouse. Elle marque de son empreinte le processus du développement de la personnalité de son enfant, d'autant plus qu'en Afrique, l'enfant jusqu'à l'âge scolaire reste près de sa mère qui lui ouvre les yeux au prodige de la terre.

La féminité ne sera pas authentique tant que la femme ne saura pas découvrir la beauté de cet apport irremplaçable et l'incorporer à sa propre vie. Chez les Bashi² la femme joue un rôle actif dans l'éducation des enfants ; dans la formation et usage du groupe et dans leur comportement attendu. Depuis le bas âge, elle s'occupe de l'initiation de ses fils et crée l'ambiance familiale. Lorsqu'elle est heureuse, les membres de la famille le sont. Depuis

² L'une des tribus du Sud-Kivu en RDC.

la conception jusqu'à l'âge adulte, elle vit et parle avec ses enfants, maîtrise le tempérament, les forces et faiblesses de chacun. En tant que mère, la femme enseigne à ses enfants à prier, à aimer Dieu et les autres, elle inculque des vertus et des valeurs aux membres de sa famille.

Ses relations ne se limitent pas seulement dans son foyer ; une femme clairvoyante va au-delà de sa relation familiale ; elle noue et tisse de bonnes relations avec les membres de sa famille étendue et son voisinage.

4. Relation avec l'entourage : femme promotrice de la paix

La nature fait de la femme une personne sociable en relation avec son entourage et qui s'épanouit dans la relation interpersonnelle ; plus elle le vit de manière authentique, plus son identité personnelle mûrit. Un bon voisin est un trésor, nous dit Hésiode. Ne pas le saluer, refuser de participer à la vie sociale, ce sont là des comportements égoïstes qui discréditent la femme. La relation juste envers l'autre consiste à reconnaître avec gratitude sa valeur, alors on ouvre pour lui la porte surtout lorsqu'il est faible, on fait attention à lui désirant qu'il s'ouvre lui-même à la logique du bien.

L'autre n'est pas seulement le voisin et quelqu'un qu'on croise par hasard sur notre chemin. En Afrique, la femme unit les deux familles ; elle devient directement belle-fille, c'est-à-dire fille à part entière de la famille qui l'accueille dans le mariage. Entretenir de bonnes relations avec cette famille d'accueil fait la fierté du mari mais aussi de tous ses parents ; la femme se mettra en tête qu'en Afrique la belle famille ne demande pas l'impossible : « Si tu donnes ta propre substance à celui qui a faim, ta lumière se lèvera sur l'obscurité et les ténèbres seront comme le midi » (Is 58,10-12).

Malheureusement, il arrive que la femme oublie les valeurs chrétiennes dont la solidarité, le partage des joies et les peines, la bonne humeur, à cause de l'individualisme post moderne, favorisant un style de vie qui affaiblit la stabilité des liens entre les personnes et dénature les liens familiaux et ceux de l'entourage. Il arrive aussi que la même femme crée au sein de son ménage des relations discriminatoires ; on constatera avec regret que seulement les membres de sa belle-famille seront dits « sorciers, voleurs, menteurs, ... ». Toutes ces pratiques déséquilibrent les relations interpersonnelles.

On devient une personne grâce aux autres, pensent les africains. L'identité de la femme dépend

de ses deux familles, de ses amis et sa communauté, et l'hospitalité est un moyen très puissant pour attirer le regard de Dieu sur nous. La règle d'or évangélique demande non seulement de ne pas faire à autrui ce qu'on ne voudrait pas qu'on nous fasse, mais aussi de faire aux autres ce que nous voudrions qu'on nous fasse.

5. Relation avec la nature : Femme protectrice de l'environnement

La Bible nous enseigne que le Créateur a fait toutes choses bonnes ; il a donné la terre à l'homme pour qu'il la cultive et en prenne soin (Gn 9,15). Malheureusement l'homme en général et la femme en particulier continuent à maltraiter la nature et à détruire le monde par l'exploitation des ressources naturelles au-delà l'acceptable et de l'utile : il s'avère qu'il y ait maintenant une détérioration irresponsable et une destruction insensée de la terre « notre mère »³.

La femme a un rôle vital dans la gestion de l'environnement d'autant plus qu'elle est plus victime et coupable de la destruction de la nature. Par ailleurs quand la femme est malpropre, quand elle ne respecte pas les règles d'hygiène, elle s'écarte et se dissocie des autres et de la nature. Comme

³Message des Evêques au Synode sur l'Afrique en 2010.

conséquence néfaste de la mauvaise gestion de la nature, à cause de la désertification, des nombreuses maladies d'origines hydriques et beaucoup d'autres infections nous trouvons un grand nombre de réfugiés, d'enfants de la rue, d'enfants soldats, d'enfants accusés de sorcellerie...

La femme ne devra jamais rester indifférente face aux dommages qu'elle cause ; elle a besoin d'un changement de comportement en termes d'environnement et d'énergie. Son devoir est de protéger la nature, de s'engager contre un usage aveugle des biens de la terre. Quand il y a déforestation, quand il y a désertification et réchauffement climatique, il y aura aussi manque d'eau et c'est encore elle qui marchera des dizaines de kilomètres à la recherche de l'eau et du bois de chauffe ; elle constatera alors que la nature devient moins clémente à son égard. Celle-ci observera une pauvreté intense dans sa famille ; c'est alors qu'on parlera de la féminisation de la pauvreté.

Penser la femme comme être capable de privilégier "le tout sur la partie " nous a conduit à réfléchir sur la manière dont la femme par sa capacité intuitive et instinctive, donne et entretient la vie dans sa totalité. *La vie économique* : étant donné que le destin de la terre est lié à son propre

destin, car entre ses doigts la terre se fait maternelle et devient fertile. *La vie sociale* : sur elle la société germe, s'épanouit pour sa prospérité, de même elle peut aussi être la cause du malheur quand elle joue mal son rôle de femme, épouse et mère. *La vie politique* : c'est encore elle qui tient entre ses main le réseau secret du gouvernement et/ou de sa communauté.

Elle est celle qui s'occupe au même moment de son mari, du bébé dans son sein, et d'autres qui sont déjà nés sans lâcher la vue aux membres de sa famille entière c'est-à-dire chez elle et chez sa belle-famille. Elle soigne même des relations en dehors de chez elle. Cette femme réalise ses ambitions et affermit son caractère par ses tactes et intuition d'épouse, de mère et ménagère. Par dessous tout, elle est la raison souveraine pour l'homme de vivre, d'espérer de sentir et d'aimer : voilà pourquoi elle est au centre de la vie spirituelle de la communauté⁴. Pour une meilleure qualité de vie, la femme devra donc se dépenser pour donner à sa famille, à la société entière et même à la nature ce qui lui est caractéristique, ce qui lui est propre et qu'elle est susceptible de donner, c'est-à-dire sa tendresse délicate, sa générosité infatigable, son amour du

⁴MZEE MUNZHIRWA, *Famille éducatrice de la paix*, février 1995, p 6

concret, sa finesse d'esprit, sa faculté d'intuition, sa piété profonde et simple, sa ténacité, entant donné qu'elle constitue une partie dans le tout, qu'elle est tout et remplit tout pour la partie.

Chantal Mudosa Furaha



Décontextualisation



Regard de deux missionnaires africaines sur la mission en Thaïlande

Eudoxie NGONGO et Mireille TAUSI *

La rencontre avec l'autre suscite soit une admiration soit un rejet. L'expérience de deux congolaises en mission en Thaïlande montre que l'autre n'est pas une menace mais un appui, un allié en plus qui m'enrichit par sa différence.

On a toujours dit que l'autre nous révèle nous-mêmes parce qu'il nous fait découvrir nos limites, nos richesses et nos potentialités. Ainsi en est-il de cette expérience de la rencontre entre les deux cultures : celle thaïlandaise qui nous accueille et celle congolaise qui nous a façonnée. Nous sommes arrivées en Thaïlande il y a plus ou moins 3 ans. Nous avons passé 2 ans à l'étude de la langue thaïlandaise et maintenant nous sommes en train de nous lancer petit à petit dans l'apostolat. Nous nous trouvons donc, pour le moment, dans la phase de l'insertion dans la société et dans la culture thaïlandaise. De ce fait, notre expérience est encore

*Religieuses de la congrégation des missionnaires de Marie-xavérienne. Elles originaires de la RDC. Actuellement elles travaillent comme missionnaires en Thaïlande.

limitée. Toutefois, permettez-nous de vous la partager avec nos yeux des femmes africaines. Comment vivons-nous et comment comprenons-nous ce choc culturel ?

1. La rencontre entre la culture thaïlandaise et congolaise

Dès l'aéroport de Bangkok et puis sur les routes principales, c'est impressionnant de voir placardé partout l'image du roi. Le peuple thaïlandais a une grande dévotion pour le roi et la famille royale.

Aussi la société thaïlandaise est structurée selon les rangs et les rôles. Plus on a un rôle dans la société, plus on est bénéficiaire d'une considération particulière. Cette réalité nous rappelle aussi la société congolaise qui, bien qu'elle n'insiste pas tellement sur les castes, reste influencée par des liens sociaux tissés sur base du rang social qu'on occupe. Cette structure est belle en soi ; mais elle peut se révéler comme une médaille à deux faces. Soulignant le rôle et le devoir de chacun dans la société, elle stimule le sens de la responsabilité de chacun envers cette même société. Aussi elle inspire le sens du respect et de la gratitude envers les parents, les personnes âgées et l'autorité. Donc elle crée une certaine cohésion au sein de la société. Mais d'autre part elle peut favoriser la division, la

discrimination et la mésestime envers certaines couches de la société au détriment de la dignité ontologique propre à chaque personne humaine. Par exemple ici en Thaïlande, le pauvre, le handicapé n'est pas bien vu et ne bénéficie pas d'une grande considération. Aussi, puisque le chef a toujours raison, il finit par exercer son autorité de manière dominante sur ses subalternes. Ceci s'apparente aux mêmes limites que nous retrouvons aujourd'hui dans la société congolaise où le chef « boit le sang » de petits et les prive même des miettes qui tombent de sa table.

La société thaïlandaise est patriarcale et on y trouve aussi des cas de polygamie. Le peuple thaïlandais est laborieux, il se donne au travail avec dynamisme et créativité. De ce fait, la famille est priée à gérer le patrimoine avec responsabilité. Ces mêmes réalités se retrouvent aussi dans nos cultures congolaises. Cependant dans certains cas la femme est exclue dans la gestion du patrimoine familial et est privée même de la liberté de choix. Le sens de la famille restreinte et de la famille élargie est une autre belle réalité de la société thaïlandaise. On expérimente souvent des valeurs de la famille assumées et partagées généralement par tous ses membres. Dès le bas âge, les enfants plus grands apprennent le sens de responsabilité envers

les plus petits. Pas question d'égoïsme ni de solitude. C'est rare de trouver quelqu'un tout seul parce qu'il n'a pas de famille. Tous travaillent et se sacrifient pour le bien de tous. Mais de fois on se trouve en face de certains abus au nom de cette solidarité : l'incitation des filles à la prostitution pour assurer le bien-être des frères et procurer le minimum nécessaire à toute la famille. Et ceci avec la complicité des parents qui acceptent de livrer leur fille à la prostitution pour que les frères aient du nécessaire pour la vie quotidienne. La valeur de la solidarité est aussi une caractéristique de la famille africaine. Et c'est bien dommage que cette valeur soit mise à dures épreuves et que la famille africaine soit en train de perdre petit à petit ce don.

Un autre aspect important est l'accueil. En Thaïlande l'accueil est un aspect très évident dans la vie quotidienne. Quand on arrive dans une famille, la première chose qu'on offre c'est un verre d'eau. Peut-être ceci est dû au climat chaud et humide. Cet accueil va jusqu'à la possibilité de créer une place de plus à table pour le visiteur, même quand il arrive à l'improviste. Les thaïlandais sont surnommés « peuple du sourire ». Ils se présentent toujours souriants, dépassant leur propre problème, pour que l'hôte soit à son aise. Tout comme pour le congolais l'étranger est roi, dit-on. L'accueil et

l'hospitalité sont aussi des aspects très soulignés dans la société congolaise. Des fois, le fait de vouloir mettre l'hôte à son aise finit par se faire aux dépens même de ses propres enfants. Mais aujourd'hui ces valeurs sont menacées par l'insécurité toujours grandissante au Congo qui fait qu'on se méfie de l'inconnu.

La Thaïlande tient beaucoup à ses traditions et cultures. En effet le Thaïlandais se reconnaît dans la monarchie, la culture, la terre et la religion bouddhiste, qui est aussi la religion d'Etat, sont très liées. Les femmes sont les premières garantes de la transmission de la tradition. L'attachement à la terre est une grande richesse que nous avons trouvée auprès du peuple thaïlandais contrairement aux congolais qui l'ont perdu. Il y a un dicton selon lequel un thaïlandais peut vendre son corps à un étranger mais pas sa terre. L'homme congolais, par contre, vend son propre pays, sa propre nation pour du rien et il a très peu du sens du bien commun. Même ici en Thaïlande on y trouve des congolais avec l'intention de se trouver des alliés pour l'exploitation des minerais et d'autres richesses là au Congo. Un comportement pareil est inconcevable pour le Thaïlandais car, nonobstant l'importance accordée à l'étranger, pour eux l'étranger n'est jamais un ami ni un allié. Peut-être pour le citoyen

congolais il y a un manque d'éducation au sens d'appartenance à un peuple, à une tradition, à une culture. C'est avec grand regret que nous constatons ce problème toujours grandissant et menaçant ainsi les valeurs culturelles, morales et religieuses.

À cela on peut ajouter le rôle d'une gouvernance en faveur du peuple. En cela le roi Rama IX, décédé en Octobre 2016, est un exemple à vanter. Ce dernier a mis la richesse royale au service de son peuple. C'est ainsi des années 90 à 2000, il a élevé la Thaïlande au rang de la deuxième puissance du Sud-Est Asiatique. Voici comment il s'est construit son immortalité dans la mémoire de son peuple. Contrairement au Congo où des dirigeants volent leur propre nation aux profits des banques étrangères et des paradis fiscaux. Les dirigeants thaïlandais ont l'honneur de se donner la renommée par de vraies et de grandes réalisations dans leur pays. Il suffirait de voir les routes et de visiter les écoles, les universités, les hôpitaux... pour s'en rendre compte du haut sens de responsabilité des dirigeants.

2. Notre culture, un atout pour notre travail missionnaire

L'attention à l'étranger que nous avons apprise dans notre éducation est aujourd'hui un atout pour

affronter notre être étranger dans cette terre asiatique. Notre propre couleur de peau et notre chevelure sont une opportunité qui parle de nous et pour nous. On n'a pas besoin des paroles pour que les gens viennent à notre rencontre. Les gens s'approchent et nous côtoient avec simplicité et sympathie. Bien que les préjugés ne manquent pas, cette différence nous aide à établir des relations fraternelles et à vivre notre vocation missionnaire dans la fraternité.

Le respect des personnes plus âgées et de l'autorité déjà présent dans notre société congolaise nous a beaucoup aidé à comprendre un peu l'homme thaïlandais dans ses relations sociales et à ne pas le juger négativement ou nous scandaliser. Cette réalité nous sert de base pour souligner dans notre catéchèse et notre formation chrétienne la dignité de la personne humaine indépendamment de son rôle tout en reconnaissant et soulignant le rôle de tout un chacun comme un service à la cohésion de la communauté. L'attention aux démunis que nous avons acquis grâce à notre foi chrétienne, nous est d'orientation pratique dans notre vécu quotidien comme missionnaire et donc frères et sœurs de tous, respectueux envers tous et collaborant ensemble pour une société fraternelle.

L'Afrique, le Congo en particulier est constitué de différents groupes ethniques ; cela sous-entend aussi la présence de beaucoup de langues et dialectes. Aucun congolais ne parle qu'une seule langue dès son enfance. Mais contrairement aux langues congolaises la langue thaïlandaise a ses particularités qui ne posent pas de moindres difficultés. Toutefois, le contexte plurilinguistique d'où nous venons, est un atout qui nous aide dans l'apprentissage des autres langues, qui est un premier pas à faire pour vivre le mystère de l'incarnation dans la terre de mission.

La situation socio-politique actuelle du Congo laisse beaucoup à désirer. Cependant elle a favorisé dans le peuple congolais un esprit critique sur la réalité, le désir du bien et du nouveau pour améliorer sa propre condition de vie et de prendre en main son destin.

Toutefois, la pauvreté dans ses différentes composantes comme conséquence de cette situation socio-politique a fini par créer dans la plupart de congolais un esprit de profit frauduleux, du gain facile et même la chosification de l'autre qui n'est plus un frère à aider mais une occasion dont il faut profiter. Cette dégradation de la cohabitation n'a pas laissé indifférent des voix autorisées comme des ecclésiastiques qui ont réveillé un sens critique sur

la réalité. Pour nous missionnaires, cette situation nous ouvre les horizons dans la perception critique de la réalité, du bien à rechercher avec une prédisposition à valoriser du « nouveau ». En outre, elle nous aide à nous présenter devant l'autre dans la pauvreté, sans la prétention de donner des solutions prêtes à ses problèmes, surtout matérielles, mais comme une sœur avec qui partager les joies et les peines ; et chercher ensemble à se relever. En même temps, nous nous présentons avec la force d'âme pour dépasser les stéréotypes propagés sur l'homme de « peau noire » qui sont aussi bien fort en Asie qu'ailleurs. Toutefois nous reconnaissons une des limites qui nous guette tous en rencontrant l'autre : le préjugé que nous devons dépasser pour pouvoir accueillir l'autre et sa nouveauté afin de favoriser une rencontre féconde.

3. La foi enrichie

La religiosité populaire en Thaïlande est très visible et évidente par de nombreux temples et sanctuaires présents partout. En voyant les gens courir vers ces divinités avec tant de dévotion dans la recherche des bons auspices, cela nous raffermirait dans ce que nous croyons c'est-à-dire le Dieu, Père Tout-puissant Créateur et son Fils Rédempteur-Sauveur Jésus-Christ, et l'Esprit-Saint Force-consolateur, qui

habite en nous et conduit notre histoire. Nous nous sommes rendues compte du don inestimable de l'Espérance qui nous aide à vivre dans la sérénité et l'abandon à Dieu Amour et Providence.

Nous sommes très contentes de cette expérience d'insertion que nous sommes en train de vivre en cette période de notre vie missionnaire et nous remercions le Seigneur pour tous les pas qu'il nous fait faire jour après jour. Nous reconnaissons que sans Lui nous ne pouvons rien faire. Ainsi nous Lui confions notre mission qui est la sienne afin que cette rencontre des cultures puisse porter du fruit et des fruits en abondance, qui demeurent pour sa plus grande gloire. Nous nous confions aussi à vos prières.

**Eudoxie NGONGO BANUNU et
Mireille MILUMBU TAUSI mmx.**





Regard d'une africaine sur la vie religieuse

Annie NANZIGE *

La vie consacrée en Afrique se trouve menacée par les outils de la technoscience. Ce siècle des androïdes pourrait se révéler celui de toutes les chances et de tous les risques, si on ne réapprend pas à cultiver l'intériorité, le silence et le recueillement.

Ce thème d'actualité vous parvient dans un style simple, sans recherche ; une description de la vie consacrée féminine au quotidien. L'auteur fait parler une femme africaine au regard interrogatoire sur la vie consacrée féminine et en quête de réponse à ses multiples questions sur cette vie si noble mais actuellement en impasse. Dans la première partie intitulée : ce qu'il y a de merveilleux dans la vie consacrée féminine, elle relève ce qu'elle perçoit positivement et qui émerveille. Quant à la deuxième partie, la femme africaine fixera son regard sur le revers de la médaille de la vie consacrée et dans la

*Elle est ancienne mère générale des Filles de Marie de l'archidiocèse de de Bukavu.

troisième partie, elle posera quelques perspectives d'avenir de la vie consacrée féminine.

1. Ce qu'il y a de merveilleux dans la vie consacrée féminine.

La vie consacrée !!! Elle est florissante en Afrique et surtout en Afrique Centrale. Impossible de passer une journée sans croiser une consacrée.

Chaque fois que je regarde une femme consacrée ma pensée se tourne immédiatement vers Dieu car ma culture chrétienne m'a dit que la consacrée est la femme de Dieu (mwanamke wa Mungu), qu'elle vit de Dieu, dit Dieu et qu'elle aime Dieu d'un amour préférentiel. La même culture me révèle que, contrairement aux autres femmes, pour ne posséder que Dieu, elle quitte tout, laisse tout, abandonne tout : père, mère, frères, sœurs, enfants, champs... à cause de Jésus et de l'Evangile car Jésus lui a promis qu'elle aura tout cela, 100 fois plus et en héritage la vie éternelle (Mc 10,29-30).

De la même source, j'apprends que cette même femme consacrée, s'est faite eunuque pour que Dieu ait une prise totale sur son cœur, son corps, ou son être, de sorte qu'elle appartienne à Dieu seul et se livre à son service, l'Eternel serait son bonheur et sa joie, sa part d'héritage (Ps. 15).

J'ai entendu dire que dans la vie consacrée, on n'a pas un chez soi, mais que pour l'avènement du règne de Dieu sur terre, les consacrées vont « campement en campement » comme Abraham, leur père dans la foi, jusqu'à ce qu'elles parviennent à la « terre promise. »

Oui, me dit une autre consacrée, Jésus nous appelle au bonheur mais en passant par la croix. La fidélité à nos engagements comporte pas mal de croix car si le grain de blé tombé en terre ne meurt, il reste seul. Mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruits (Jn 12,24) ; celui qui aime sa vie la perd, celui qui s'en détache en ce monde, la garde pour la vie éternelle (Jn 12,25). C'est vraiment de la mystique ! Comprenne qui pourra !

Femme africaine, dis-nous quelques choses sur le témoignage de la vie consacrée féminine d'Afrique. Ce que je puis encore vous dire est les femmes consacrées, partout où elles sont envoyées en mission dans les cinq continents, elles opèrent des merveilles !

Animées du souci de donner la vie de Jésus aux hommes, ces femmes au cœur maternel, se dévouent et donnent sans compter, le meilleur d'elles-mêmes pour l'avènement du règne de Dieu dans les cœurs des humains.

Rien ne les arrête dans leur élan apostolique. Pour que Jésus soit connu, aimé et servi. Elles annoncent la bonne nouvelle avec joie, confiance et dynamisme : on le voit sillonner les rues, escalader les montagnes et aller à la rencontre des prisonniers, des malades, des familles en détresse, des femmes blessées, des personnes en fête ou éprouvées... leur engagement paroissial est remarquable, l'enseignement, les soins médicaux, l'encadrement des chrétiens dans les mouvements d'action catholique, dans les groupes de prière...

Grâce à cette présence active, les femmes consacrées se rendent proche de la population vers laquelle les envoie l'Eglise en partageant leurs joies et leurs peines.

Sans moi, vous ne pourrez rien faire », dit Jésus. Consciente de leur limite et leur fragilité elles mènent une vie de forte union à Dieu dans une prière assidue, intense.

L'organisation communautaire veille à leur accordé un temps suffisant pour une prière incessante en église pour l'église et avec l'église.

2. Le revers de la médaille de la vie consacrée féminine

Femme africaine, votre regard sur la vie consacrée féminine me la fait aimer, mais en même temps il suscite en moi l'une ou l'autre question. Les femmes consacrées seraient-elles des saintes ? Des sans péché ? Monseigneur Muyengo, évêque du Diocèse d'Uvira, dans son article : « les consacrés vus par les laïcs » s'inspirant du témoignage d'un couple engagé dans l'église de Lubumbashi le 12/02/2012 écrit : « les consacrés ? Don de Dieu pour l'église et pour le monde en croissance. Ne les appelle-t-on pas « hommes et femmes de Dieu ? L'église et la société universelle en générale et de l'église du Congo en particulier, en témoigne.

Toutes les mutations que le monde connaît de nos jours n'épargnent pas cette église et en son sein, la vie consacrée. D'où les contrecoups de toutes sortes.

Femme africaine qu'en dit-vous ? Aujourd'hui quelle image de la vie consacrée féminine, « il n'y a pas des roses sans épines » dit un adage populaire comme le souligne le père Evêque du diocèse d'Uvira, les profondes mutations véhiculent par la spiritualité et l'éthique du « veau d'or » appelé « mondialisation » depuis bon nombre d'année acharnent à déstabiliser la vie consacrée. Le venin

de la mondialisation s'infiltrer dans nos couvents non outillés pour endiguer ce fléau du 21^{ème} siècle.

Il inspire même aux consacrés des comportements religieux contraires à l'idéal de la vie consacrée féminine.

La mondialisation nous emporte malgré nous, nous transforme sans nous et s'installe sournoisement dans nos communautés sans nous consulter ». « Ce siècle des androïdes » réplique-t-on à quiconque ose parler des valeurs classiques, traditionnelles de la vie consacrée. Eu égard à ce qui précède nous constatons que la vie consacrée féminine est aux prises avec le virus de la mondialisation. Les écueils ci-dessous confirment cette affirmation :

A y voir de près, on remarque généralement que dans nos congrégations, dans nos communautés :

- l'activisme prime sur la prière,
- Le manque d'intériorités, de silence, de recueillement
- Plus d'émerveillement
- Peu de prière personnelle, peu de soucis d'auto formation,...
- Certaines dorment avec le téléphone de correspondant à des heures tardives ou se

lèvent tôt pour profiter de bonus ou des forfaits...

- On relativise même les engagements pris avec Dieu
- Multiplication de besoins matériels personnels et communautaires
- Mauvais usage des moyens de communication
- Pour certaines les vœux même perpétuels sont devenus une occasion de démontrer « folkloriquement » qu'on est enfin arrivé, parvenu au statut social tant attendu, non pas pour la gloire de Dieu et la conversion personnelle mais pour sa gloire
- Minimisation des valeurs fondamentales de la vie consacrée
- Perte du sens de l'idéal
- Conversation sur la sorcellerie, l'envoutement, la magie,...
- Recherche exagérée de soi-même
- Culte du paraître, culte de soi
- Baisse de Foi, baisse du sens du sacré etc...

3. Quelques perspectives d'avenir

Femme africaine, ton regard s'est appesanti sur le revers de la médaille de la vie consacrée féminine. Cela vous fait-il peur ?

« Soyez sans crainte, j'ai vaincu le monde » nous dit Jésus.

Puisque rien n'est impossible pour développer le positif et par lui-même rassembler nos forces afin de prendre conscience de ce que nous sommes envahies par l'ennemi commun. Et qu'il nous faut le bouter dehors que faire ?

Continuer à répondre à l'appel du saint Pape Jean Paul II qui convie les consacrées à « répartir du Christ pour un engagement renouvelé de la vie consacrée en troisième millénaire ».

- Trouver les voies et moyens de renouveler la vision de la « mission sociale de la vie consacrée dans notre contexte actuel en nous basant sur la radicalité évangélique, l'enracinement dans le Christ et dans les valeurs de notre culture en vue de donner une réponse prophétique aux besoins de notre peuple » (Actes de la 13^{ème} Assemblée plénière de l'USUMA nationale 2002).
- Renforcer la Pastorale Familiale afin d'aider les parents à mieux encadrer et à mieux

éduquer leurs enfants. Les familles ne sont-elles pas les berceaux de la vocation à la vie consacrée et sacerdotale ?

- Envisager une concertation au niveau nationale et provincial des formateurs, pour actualiser les programmes et les cours dispensés dans les maisons de formation.
- Dans la formation, approfondir le vécu des conseils évangéliques dans une dimension prophétique en vue du témoignage de vie de simplicité, d'humilité, et de solidarité avec son peuple. (Actes de la 13^{ème} Assemblée plénière de l'USUMA nationale 2002).

Revenir à l'inculturation de la vie consacrée, oser quitter les sentiers battus pour d'autres expériences de la vie consacrée en conformité aux normes de l'Eglise universelle¹.

Mère Annie Nanzige



¹ L'Abbé Mugaruka *Conférence à la session des supérieurs généraux du Zaïre* 1984, p. 14-15.



Cahiers du CEA, 12 (2018) 118-130

Mon regard de religieuse sur l'autofinancement des congrégations

Jacqueline BARUTWANAYO *

Au fil des temps, le Christ ne cesse d'appeler les jeunes filles pour lui consacrer leur vie. La plupart de ces religieuses vivent dans des communautés implantées canoniquement par leurs Instituts.

Dans leur mode de vie, comme les premiers Apôtres, elles mettent tout en commun et vivent dans le partage : les dons, les capacités sur le plan spirituel et matériel. Elles partagent les moments de joie et de peine.

Je vais m'attarder sur les instituts religieux réguliers qui vivent ensemble dans des communautés érigées canoniquement et qui se vouent à la contemplation et à l'apostolat.

Les consacrées ont besoin des moyens spirituels et matériels pour vivre. J'insisterai sur la façon

*Elle est de nationalité burundaise de la Congrégation des Franciscaines du Mont. Actuellement étudiante à l'Université Lumière de Bujumbura en Faculté de Gestion et Administration.

d'assurer la gestion des biens qui appartient à l'Institut. Les religieuses doivent travailler pour gagner leur pain quotidien et les moyens de fonctionnement de leurs Instituts. Plus le nombre des membres augmentent plus les charges financières se multiplient. Prenons l'exemple de Saint Paul qui dit :

Vous savez bien ce qu'il faut faire pour nous imiter. Nous n'avons pas vécu parmi vous dans l'oisiveté, et le pain que nous avons mangé, nous ne l'avons demandé à personne de nous en faire cadeau ; au contraire, dans la fatigue et la peine, nuit et jour, nous avons travaillé pour n'être la charge d'aucun d'entre vous (2 Thessaloniens 3, 6-8).

Les religieuses s'adonnent aux différents apostolats pour l'annonce de l'évangile mais pour aussi gagner leur vie. Pour ce travail, nous allons parler de l'exigence de vivre l'autofinancement pour les instituts séculiers ou réguliers dans le but de se prendre en charge. Nous avons élaboré le sujet en deux points : nous parlons d'abord de la femme religieuse ensuite, nous parlerons de l'autofinancement.

1. La femme religieuse

Par la profession des conseils évangéliques, la femme religieuse mène une forme de vie stable par laquelle en suivant le Christ de plus près sous l'action de l'esprit, se donne totalement à Dieu ; l'aime par-dessus tout et se dédie à un titre nouveau et particulier à la construction de l'Eglise et le salut du monde pour l'honneur de Dieu. Elle poursuit la perfection de la charité dans le service du Royaume de Dieu en devenant de plus en plus signe lumineux qui annonce déjà la gloire céleste (cf. canon 537 §1)

Les religieuses vivent du travail de leurs mains. Elles ne peuvent pas annoncer l'Evangile en mourant de faim. Chacune selon le don qu'elle a reçu de Dieu travaille pour gagner la vie comme les autres personnes. Quelques-unes sont vouées à l'enseignement, les autres à la santé... les revenus sont mis en commun afin que les supérieures déterminent l'utilisation selon les besoins. L'objectif premier, n'est pas de chercher à gagner le profit matériel comme font les commerçantes ; elles cherchent à évangéliser à travers leur travail. Le même travail fait par une multitude de gens dans le pays, dans le quartier est transformé du fait de l'esprit du Christ qui intervient dans son accomplissement car elles sont en communion avec

Lui. Les religieuses doivent avoir un esprit de rêve, de créativité dans leur apostolat pour l'amélioration de la vie du peuple et pour la vie financière de l'Institut.

Contrairement à l'esprit des entreprises dont le but ultime est de réaliser le profit matériel, les religieuses travaillent dans le souci d'annoncer le Royaume de Dieu par l'apostolat, mais comme le travailleur mérite son salaire, elles gagnent l'argent pour les besoins des membres de leur communauté tout en veillant à garder l'identité de l'Institut et de ne pas scandaliser le peuple de Dieu en rapport avec la charité et le vœu de Pauvreté.

1.1 La femme religieuse en communauté

Les religieuses en communauté mettent en commun les biens matériels ; elles partagent selon les besoins de chaque membre. Pour arriver à partager, il faut un minimum de biens à la disposition de la communauté. Comment arrivent-elles à avoir un compte commun dont l'Institut va se servir pour les besoins des membres à sa charge et pour la mission ? C'est le résultat de l'effort de chaque membre qui cherche à vivre dans l'autosuffisance. La première tâche de faire vivre la communauté revient aux supérieures. Elles ont la responsabilité

de planifier, vérifier et approuver les projets à court et à long terme en vue de les mettre en application selon les disponibilités financières annuelles. Les autres membres doivent collaborer et soutenir la mise en application du projet en présentant leurs rêves et en contribuant avec leurs créativité dans la planification et leurs énergies dans la réalisation des activités.

1.2. Les droits et les devoirs des membres envers l'Institut

Dès l'entrée au Noviciat, la jeune fille se prépare à entrer dans une nouvelle famille fondée sur la foi en Christ. Comme dans la famille de sang, chaque membre a des droits et des devoirs, la jeune fille doit être consciente qu'elle a un rôle à jouer dans cette famille. Comme chacune est unique au monde, chacune vient dans l'Institut dotée des grâces à mettre au service des autres. Elle se sent heureuse quand les autres ont de quoi manger, quand elles ont les moyens de se faire soigner, les moyens de continuer la formation permanente. Elle n'est pas là pour recevoir uniquement, elle est là aussi pour donner. Puisque les supérieures sont compétentes dans le discernement de la volonté de Dieu, la religieuse doit travailler en pleine communion avec les supérieures dans sa façon de prendre des

initiatives dans l'apostolat que l'Institut lui a confié, en communiquant ses idées, ses rêves et ses aspirations pour que l'autorité discerne l'authenticité du projet par rapport à l'identité de l'Institut.

1.3. La formation à l'amour du travail

L'autofinancement est la capacité de vivre grâce aux flux de trésorerie résultant de nos activités. Les projets que nous mettons en application nous permettent d'avoir les moyens financiers suffisants pour nous faire vivre. Dans les maisons de formation on éduque les jeunes en leur donnant de petites responsabilités pour les stimuler au travail. Cela aide les formatrices à discerner la capacité de la formée à avoir le goût du travail, sa personnalité, ses dons et ses penchants, ses préférences et son esprit de créativité. En ce moment où l'Afrique vit une crise économique marquée par le taux élevé de chômage surtout chez les jeunes, les religieuses peuvent évangéliser les jeunes en les encourageant à se prendre en charge car dans le temps c'était l'Etat qui se chargeait de donner du travail aux lauréats sortant des universités ; et même après les humanités, c'était possible de trouver du travail. C'est le moment d'évangéliser les jeunes à vivre l'autofinancement par la création du travail pour le

développement du peuple de Dieu dans tous les aspects : spirituels, matériels, intellectuels, moraux, humains et professionnels.

1.4 L'autofinancement à la lumière de l'Evangile

Les religieuses sont appelées à former les jeunes à se prendre en charge et à éviter de dépendre toujours des aides extérieures. Retenons cependant que même si l'autofinancement nous aide à nous prendre en charge, nous ne pouvons pas oublier la dimension fraternelle que l'Evangile nous enseigne. L'Evangile nous appelle à vivre le partage, l'entraide, l'ouverture des cœurs aux besoins des autres. C'est pourquoi, l'autofinancement ne signifie pas se couper du monde extérieur, il ne signifie pas réduire les relations humaines ; il ne signifie pas accentuer l'autoréférentialité. Recourir à l'aide des autres, en effet, forme à l'humilité et l'amour réciproque : nous avons besoin non seulement d'aider les autres mais aussi d'être aidés nous-mêmes.

1.5 Les droits et les devoirs de la communauté envers ses membres

Les supérieures de l'Institut ont le devoir de pourvoir aux besoins de leurs membres tant spirituels que matériels. L'Institut utilise les flux

générés par l'autofinancement pour couvrir les charges suivantes:

- La nourriture et les soins de santé
- Le logement
- L'entretien des maisons et des véhicules
- La formation des religieuses
- L'ouverture de nouvelles missions

A la fin de l'année, l'Institut fait l'évaluation des entrées et des dépenses annuelles pour voir la totalité des liquidités disponibles. Par son compte de résultat, elle calcule sa capacité d'autofinancement, une partie est allouée à la vie immédiate des communautés et une autre est affectée à la réalisation des projets élaborés pour l'année suivante. C'est la capacité de financement qui aide à déterminer la planification des budgets des projets à réaliser dans l'avenir.

1.6 L'autofinancement et le conseil évangélique de pauvreté

Parmi les conseils évangéliques figure l'esprit de pauvreté. La question est de savoir si l'autofinancement ne s'oppose pas à la pauvreté évangélique? Parlons-en brièvement.

1.6.1 Le conseil évangélique de pauvreté

Il s'agit d'imiter le Christ qui s'était fait pauvre pour enrichir les multitudes : une vie pauvre, laborieuse

et sobre en fait et en esprit ; une vie étrangère aux richesses de la terre. Concrètement la religieuse accepte la dépendance et la limitation dans l'usage et la disposition des biens selon le droit propre de chaque Institut. (cf. canon 600)

C'est dire que les religieuses disposent des biens dont elles ont besoin. Mais la pratique de l'autofinancement doit s'exercer dans le respect de l'esprit de pauvreté. Elles doivent éviter le risque de devenir plus matérialistes, avides de possessions comme les gens de ce monde. Elles ont à sauvegarder la liberté de l'âme et l'attachement à Dieu leur véritable richesse.

1.6.2 L'esprit de pauvreté dans l'autofinancement

Tous les Instituts missionnaires et autochtones sentent aujourd'hui le poids de la crise économique qui traverse la plupart des pays africains. La dévaluation de la monnaie entraîne la hausse des prix sur le marché. Les Instituts se trouvent obligés de beaucoup investir pour l'auto-prise en charge.

En plus de l'autofinancement, il faut éviter le gaspillage des biens par les membres. Cela invite à la formation des membres à l'esprit de la gestion des biens de la communauté. Chacune des membres doit connaître la fatigue du jour pour gagner la vie et quand on a expérimenté cette fatigue, on y met aussi

la rigueur pour la gestion. Les jeunes doivent être formées à la bonne utilisation des biens : eau, électricité, argent, biens de la communauté, etc.

1.6.3 Les conditions matérielles et la mission de la Congrégation

L'évangélisation requiert donc, outre les moyens humains, des moyens matériels et financiers substantiels. Même si l'Institut dispose des membres suffisants pour faire l'apostolat, il est impossible de travailler sans moyens matériels. Il est donc nécessaire que chaque communauté se fixe pour objectif d'arriver à pourvoir elle-même à ses besoins et assurer son autofinancement.

1.6.4 Le défi de manque des moyens financiers

Les religieuses sont faites de corps et d'âme. Quand l'Institut n'est pas capable d'assurer les besoins de ses membres, il y a risque que chacune se débrouille et cela peut causer les déviations multiples. Non seulement les déviations, mais aussi, il l'incapacité d'accomplir certaines missions fondamentales.

Pour lutter contre la déviation causée par le non accomplissement du devoir de la prise en charge des membres de la part des supérieures, l'Institut doit investir dans les projets à court et à long terme.

1.6.5 L'autofinancement et l'identité de l'Institut

La pratique de l'autofinancement doit sauvegarder l'identité de l'Institut. Les religieuses sont appelées à se conformer au Christ qui travaillait pour le règne de Dieu et pour servir le peuple de Dieu. L'autofinancement doit aider les religieuses à servir leur communauté, les pauvres, la nation où elles se trouvent, l'Eglise, le monde. Dans la planification des projets d'autofinancement, tout en cherchant d'innover, il est nécessaire de sauvegarder le charisme du fondateur.

3.7. Exemple d'un projet d'autofinancement

Dans notre communauté de BUSORO, nous avons l'habitude d'encadrer les élèves issus des familles pauvres durant les grandes vacances par un travail soit de cultiver nos champs, soit d'aides-maçons, ..., nous choisissons le travail selon le programme des activités prévues par la communauté.

Cette année, nous avons prévu un projet de fabrication des briques cuites dans le but de l'autofinancement de la communauté, mais aussi dans le cadre de notre apostolat selon notre charisme franciscain d'aider les pauvres. Nous prévoyons encadrer 30 jeunes et en tenant compte du coût du projet, le bénéfice attendu est de 4180000FBU.

Comme nous ne devons pas seulement viser le profit

matériel, nous avons programmé d'aider ces jeunes matériellement et spirituellement, comme le tableau des activités prévues le montre dans le tableau ci – dessous :

Budgétisation du projet

Désignation	Quantité	Prix (1)	Prix total
autorisation	-	-	2000000FBU
Terrain	-	-	100000FBU
Moules	30	1000FBU	30000FBU
briques/jour	30000	10F	300000FBU
Briques/mois	660000	10F	6600000FBU
Bois	-	-	100000FBU
cuisson/briques	660000	1.5	990000FBU
Imprévues			2500000FBU
Formation	-	-	300000FBU
total			12620000FBU

Après le projet, nous allons vendre ces briques à 30F le brique. Si nous considérons le nombre des briques fabriquées par mois, et que nous prévoyons une perte de 100000 briques, le prix des briques fabriquées est de 16800000FBU.

Ce projet est un moyen d'autofinancement, mais aussi un apostolat auprès des pauvres qui ont besoin d'une aide matérielle et spirituelle de notre part.

Conclusion

L'autofinancement est la capacité de l'Institut à financer son activité ainsi que ses investissements à l'aide de ses propres moyens financiers. L'institut assure sa survie financièrement par lui-même et garde son autonomie dans la prise de décision et pour s'engager dans l'investissement.

Un institut à capacité d'autofinancement élevé peut d'investir dans quelques activités rentables. Il peut élaborer différents projets selon le montant des fonds propres à sa disposition.

L'autofinancement est un système préféré par les Instituts parce qu'il les préserve de l'endettement ; cela les aide à vivre et à travailler dans la liberté évangélique.

Sœur Jacqueline BARUTWANAYO



***Cinema et recension
des livres***



« Moolaadé » : Une femme à contre-courant dans un film africain.

Elisa LAZZARI mmx *

La parole « Moolaadé » signifie « protection », « sacralité de l'hospitalité ». C'est le titre du film du réalisateur sénégalais Ousmane Sembène, paru en 2004. Le film se déroule dans un village de la brousse sénégalaise où le rite d'initiation des filles est pratiqué par les mutilations génitales féminines. Deux traditions et deux « justices » s'affrontent en donnant vie à un vrai drame.

1. L'histoire du film

Collé Ardo, seconde femme d'un prospère paysan, prépare le mariage de sa fille Amsatou avec Konaté, le fils du chef du village, mariage qui aura lieu dès son retour de France où visiblement il s'est enrichi.

Bientôt, quatre fillettes viennent demander la protection de Collé Ardo : six d'entre elles ont fui le

*Religieuse de la Congrégation des Sœurs Missionnaires de Marie-Xavérienne. Actuellement elle travaille à Luvungi à l'Est de la R.D.C.

rituel du *salindé* (purification par excision). En effet, il se dit dans le village que la future mariée, Amsatou, est une *bilakoro* car la mère Collé Ardo aurait refusé l'excision de sa fille unique il y a sept ans. Collé Ardo finit par leur accorder le *moolaadé*, un droit d'asile sacré qu'elle seule peut révoquer. Elle s'attire aussitôt les foudres des prêtresses-exciseuses, des mères des fillettes et du conseil des hommes ...

3. L'esprit « Moolaadé »

Le film nous montre que la même culture contient un élément de mort, la pratique de l'excision, et un élément de protection de la vie, un droit d'asile sacré sous protection de l'esprit *Moolaadé*, symbolisé par une corde que Colle Ardo attache sur le seuil de sa maison.

Chaque culture est porteuse soit des valeurs, que nous pouvons appeler semences de l'Évangile, soit d'éléments qui nécessitent une purification. Pour reconnaître les pratiques qui ne représentent pas des valeurs, il faut une prise de conscience qui permet de juger sa propre culture. Pour la femme du film cette prise de conscience est sollicitée par son expérience et sa souffrance.

Collé Ardo avait déjà montré un comportement anticonformiste en refusant la

pratique de l'excision pour sa propre fille, cela lui avait causé une renommée de personne bizarre et presque folle. En suite son action devient une vraie perturbation de l'ordre existant, quand elle trouve le courage d'utiliser le *Moolaadé*, élément positif reconnu et respecté par sa culture, pour s'opposer à l'excision des filles d'autrui et à l'autorité d'un groupe culturellement puissant, celui des exciseuses ainsi qu'à l'autorité bien plus forte des hommes du village.

3. Collé Ardo est une femme à personnalité liminaire

En anthropologie culturelle, on parle de personnalité liminaire (lat. *limes* : limite) quand une personne dépasse les limites de l'espace et du temps biologique, géographique et culturel où elle vit. Il s'agit d'une personnalité qui conduit les valeurs existantes dans sa société à leur expression maximale et arrive à transformer la culture de son groupe. Souvent il s'agit des personnes qui risquent la mort puisqu'elles troublent et mettent en question l'ordre social, le statu quo. Elles dépassent les limites de leur culture et laissent en héritage une culture transformée dans la pratique.

Collé Ardo, qui est fille de sa culture, arrive à la transformer du dedans, parce que, avec son jusqu'aboutisme, elle témoigne d'une vérité qui

frappe aussi la conscience des autres femmes, de son mari et des hommes.

4. Chercher les solutions dans les traditions africaines

Le réalisateur à travers ce film envoie aussi une sorte de provocation à ceux qui cherchent de résoudre les problèmes de l'Afrique à travers l'importation des solutions venant de l'étranger. En effet, il semble nous dire que, comme la force du *Moolaadé* a été une solution interne contre une pratique meurtrière, de la même façon les réponses aux problèmes de l'Afrique pourraient sortir de sa propre tradition, plutôt que de la rechercher dans un modèle occidental.

5. Une piste pour l'utilisation pastorale du film

Ce film pourrait être utilisé pour :

- réfléchir sur la vocation de la femme à la protection et à l'accueil de la vie contre tous les éléments culturels qui empêchent cet épanouissement ;
- approfondir le problème des mutilations génitales en Afrique.
- réfléchir sur les valeurs et les anti-valeurs présentes dans toutes les cultures ; en particulier, après avoir vu le film, on pourrait

demander à chacun d'en signaler à partir de sa culture d'origine ;

- se demander comment l'Évangile aide à dépasser sa propre culture ;
- faire une réflexion sur l'imposition de solutions et de modèles qui ont tendance à effacer et remplacer les traditions africaines, sans y reconnaître des potentialités cachées.

Elisa LAZZARI mmx.





Pour votre lecture

Louis BIRA et Barthélemy MINANI sx

1. Mgr Emmanuel Gobilliard, Thérèse Hargot. *Entretien avec Arthur Herlin, Aime et ce que tu veux, fais-le. Regards croisés sur l'Eglise et la sexualité*, Paris, Albin Michel, 2018, 245p.

Ce livre fait suite au synode des évêques qui a eu lieu à Rome en Octobre, sur le thème : « Les jeunes, la foi et le discernement vocationnel ». Il vient combler un vide et brise un tabou : la sexualité. En effet, lors des travaux préparatoires du synode, en 2017, une participante était surprise de voir que toutes les conférences sur les jeunes portaient sur les jeunes et l'engagement politique, les jeunes et l'engagement social, les jeunes et les migrants...Mais pas un mot sur la sexualité, l'amitié, les relations amoureuses, pas une seule intervention sur le thème de l'amour. (p. 38).

Et la question de la jeune : « N'est-il pas totalement aberrant de la Religion de l'incarnation de passer

sous silence la question du corps et de l'affectivité, d'autant plus que l'objectif du synode est d'accompagner les jeunes à discerner leur vocation ? » Mais le silence observé au sujet de la sexualité va au-delà du synode des évêques, note la jeune. Car un haut dignitaire de l'Eglise lui aurait confié que les organisateurs avaient peur de parler de la sexualité qui risquerait de raviver les tensions entre progressistes et conservateurs (p. 39). Pourtant, dit la jeune fille, avoir peur de parler de la sexualité ne résout aucun problème. Porter une robe ne signifie pas qu'on n'a plus de sexe !

L'omission du synode et le silence de l'Eglise sur la question de la sexualité sont à l'origine de ce livre. Il entend stimuler les réflexions et *offrir des réponses inédites aux personnes en quête d'une vie affective saine et épanouissante*. La conviction qui anime les auteurs de ce livre est qu'au-delà de la peur à parler de la sexualité due à ses maladroitness et les abus commis par certains membres de son clergé, la sexualité proposée par la spiritualité catholique est adaptée aux questionnements et problématiques de notre société (p. 13).

Au fait, constatent les auteurs, le pape Jean Paul II, dans sa théologie du corps reprise dans *Amoris Laetitia* par le pape François, offre des outils indispensables pour penser la sexualité de façon belle et satisfaisante. Car il s'agit de s'éduquer à

l'amour et au don de soi. Et c'est là le défi auxquels doivent faire face les couples mariés, les consacrés dans le célibat, les homosexuels...en vue d'une sexualité épanouie et humaine ; pourvu que Dieu y soit placé au centre. Il s'agit d'apprendre à aimer comme Dieu aime. D'où la référence aux paroles de saint Augustin : *Aime et ce que tu veux, fais-le* ; le sous-titre du livre.

Les auteurs des échanges publiés dans ce livre sont deux : une sexologue, Thérèse Hargot, jeune française qui avait participé aux travaux du synode. C'est elle qui avait alerté les organisateurs sur la gravité que constituait l'omission du thème de la sexualité. L'autre, c'est un homme d'Eglise, un évêque, Mgr. Emmanuel Gobilliard. Qu'un évêque parle du sexe avec une jeune fille et cela à cœur ouvert, c'est déjà briser le tabou. Mais ils le font dans le but d'offrir une aide aux victimes de la sexualité mal vécue : pédophiles, ceux qui se mesurent, couples divorcés, célibataires et consacrés frustrés...

Le livre aborde plusieurs sujets : sexualité, célibat, la rencontre, les sites des rencontres en ligne, le mariage, la procréation et la régulation des naissances, l'homosexualité, le plaisir, la masturbation, la pédophilie...Autant de thèmes chauds de notre époque. Ces thèmes ne sont pas seulement utiles pour les laïcs. Ils le sont pour tous ceux qui sont désireux de grandir en liberté et en

sagesse pour aimer davantage (p.52).

Au sujet de l'importance du thème de la sexualité dans la formation dans les séminaires, le livre rappelle que le pape François a voulu que le programme de formation dans le séminaire soit revu et que la maturation humaine, affective, relationnelle et sexuelle soit prise en compte plus sérieusement. Car disent les auteurs, réalisme obligé : le célibat ne fait pas de consacrés des anges ou de gens sans sexe. Le célibat est plutôt un combat et s'en rendre compte est déjà un signe de maturité. D'où l'appel des auteurs : que la formation et le discernement aident les futurs prêtres, religieux et religieuses à assumer le célibat comme un choix libre, un engagement de toute la personne au service de Dieu et des autres (p. 91).

Signalons que dans le numéro 11 de nos Cahiers consacré aux Jeunes, on y deux contributions qui emboîtent les pas aux autres de ce livre. Il s'agit de l'article du couple Francine MAPENDO et Blaise ZIRIMWABAGOBO : Jeunes et mariage : quelle pastorale ? (pp. 105-113) et celui de Jean Damascène BWIZA : Eduquer les jeunes à une sexualité responsable (pp. 115-122).

2. **Carla Canullo, *Être mère*. *La vie surprise*.**

Traduit de l'italien par Yves Roullière et
Davide Ambrosini. Lessius, « Donner raison »,
2017, 96 pages.

Ce livre est un essai de réflexion phénoménologique sur l'expérience de la maternité. L'auteure, philosophe de formation, spécialiste de Jean Nabert et Michel Foucault, enseigne philosophie de la religion à l'université de Macerata (Italie). Elle décrit son expérience personnelle d'être mère de deux filles. Cette expérience a été pour elle celle de la vie surprise et de la surprise par laquelle la naissance de ses enfants a changé son existence de la façon dont elle y a répondu. Être mère, une étrange expérience de « dilatation » de la chair, de l'espace et des sens ; une dynamique essentielle d'inventions, faite de persévérance, d'attente et de courage ; apprendre à répondre par l'éducation et l'apprentissage. Cela signifie, suivre l'autre, écouter, guider et accepter. Être mère c'est encore redécouvrir la vie comme lien inauguré par le fait d'« être enfant » qui de commencement en commencement, rend possible le développement des potentialités et des possibilités de la vie elle-même. Carla Canullo revisite les catégories traditionnelles de la philosophie : le sens,

la vie, la vérité pour en renouveler le sens à l'aune de l'expérience féminine incarnée par la maternité.

3. Frédéric Gros, *Désobéir*, Albin Michel-Flammarion, 2017, 268 pages.

Frédéric Gros, spécialiste de Michel Foucault, est un esprit éclairé. Eu égard aux situations générées par les injustices sociales et économiques, la dégradation écologique ou l'afflux des réfugiés, l'auteur pose cette question « Pourquoi obéit-on ? » Ou encore, « Pourquoi ne désobéit-on pas ? » Il met au jour quatre motifs d'obéissance : obéir comme un esclave dans la soumission ; obéir comme un enfant dans la subordination, obéir comme un robot dans le conformisme ; obéir comme un citoyen enfin dans le consentement. En face de ces modes d'obéissance, quatre figures de désobéissance : la rébellion, la résistance, la transgression et la désobéissance civile. Pour Gros, le levier commun à la désobéissance se trouve dans une obligation éthique. Elle naît d'un souci de soi, non par égoïsme, mais par attention à ce rapport de soi à soi au sein duquel le « je » s'autorise à accepter ou à refuser tel ordre, telle situation. Cette épreuve de « l'indélégable » au cœur de soi est décisive. Personne ne peut désobéir à ma place. C'est

dans le trouble vibrant de soi que s'opère la jonction entre obligation éthique et dissidence civique. Une manière de réactualiser la pensée d'Etienne de La Boétie, pour qui, « obéir, est trop souvent se faire le traître de soi-même ».

4. Michel AGIER, *L'étranger qui vient*. Repenser l'hospitalité. Seuil, 2018, 156 pages.

A la table de l'hospitalité, les convives sont nombreux. Errants et persécutés y prennent place. L'hospitalité doit-elle être inconditionnelle ? Cette question hante Michel Agier. S'appuyant sur une tradition philosophique, descendant de la sphère du sacré et de l'éthique l'auteur décrit l'hospitalité comme un système de relations et d'épreuve. Confiance et réciprocité peuvent s'étendre du foyer au quartier, au monde associatif et à la cité selon les modalités propres à chaque culture. Mais peut-il exister une hospitalité publique ? Une question qui ne trouve pas forcément de réponse. On pourrait penser l'hospitalité en partant de la cosmopolitique que seule la philosophie peut embrasser et mettre en application. Et si l'on veut passer de la philosophie au droit, que serait une citoyenneté mondiale ? Que dire des migrants qui, par expérience transfrontalière

portent en eux cette aspiration ? Nous tous, les uns plus que les autres, sommes des étrangers potentiels. Seuls les sédentaires inquiets ne seront pas conviés à cette table ouverte de l'hospitalité.

Louis BIRA et Barthélemy MINANI

